

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

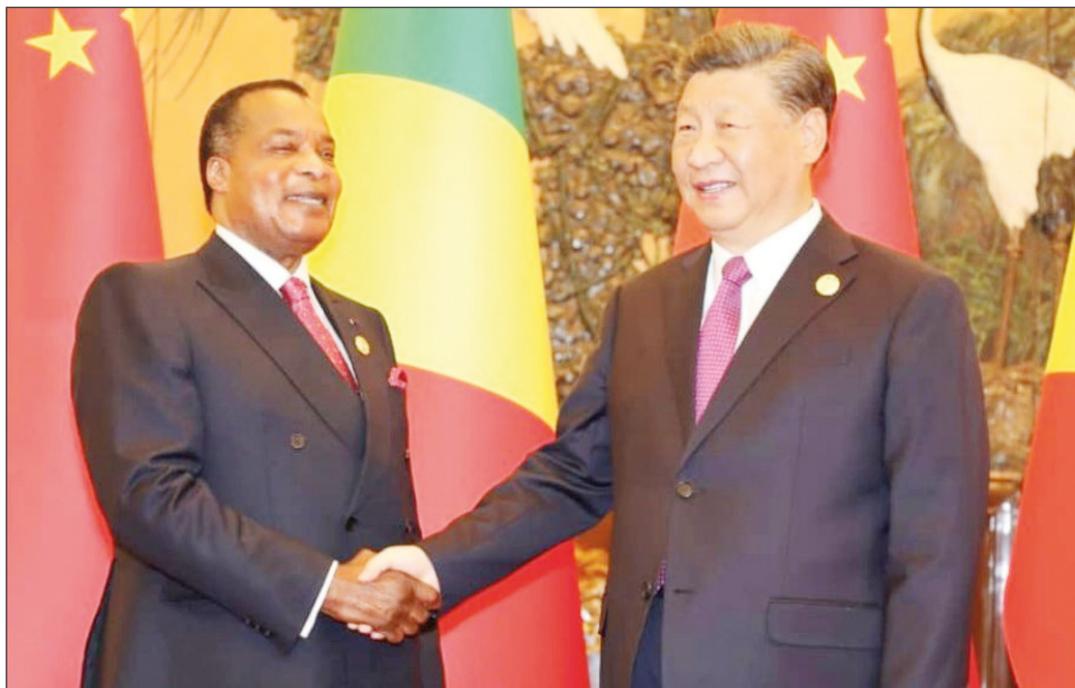
200 Frs

16^e année

LE CONGO ET LA CHINE : 60 ANS DE COOPERATION

Les observateurs des relations sino-congolaises ont les yeux rivés sur la rencontre de haut niveau qui aura lieu ce mois-ci à Beijing en Chine. La rencontre permettra certainement aux délégations des deux pays de passer en revue ces relations qui totaliseront leur 60^{ème} anniversaire le 12 février 2024. Ils pourront également dessiner les contours des perspectives de ces relations pour les années à venir. Mais pour certains observateurs, ces relations sont perçues avec des sentiments mitigés. De leur point de vue, la Chine devenue une puissance économique mondiale aujourd'hui, semble ne pas trop regarder dans le rétroviseur s'agissant du parcours de ces relations.

4



Santé publique

DES MALADES MENTAUX ABANDONNÉS À LEUR TRISTE SORT

A Brazzaville, Pointe-Noire et dans bien d'autres villes du Congo, le nombre croissant des malades mentaux inquiète à plus d'un titre. Ils déambulent en toute liberté, les uns nus comme des vers de terre et d'autres vêtus en haillons. Comme l'Etat et les familles les ignorent délibérément, chaque malade essaie de s'en sortir comme il peut. Ils s'installent à côté des poubelles publiques qu'ils considèrent comme leur garde-à-manger. Le hic ici, c'est que parmi ces malades, il y a des femmes ayant à charge des nourrissons qu'elles triment partout, y compris dans des lieux insalubres.

9

Renforcement de la criminalité à Brazzaville

LES BANDES CRIMINELLES SERAIENT-ELLES HORS DE CONTRÔLE ?

Il ne se passe plus une semaine sans que des attaques à main armée ne soient signalées à Brazzaville ou à Pointe-Noire. Malgré les traques menées par la force publique, des bandes de hors-la-loi continuent de tuer et de semer la peur dans les quartiers des deux villes. Leurs modes opératoires varient en fonction des cibles et du cours du soleil. Souvent remis en liberté après quelques jours de détention, les éléments relevant de ces bandes sèment la désolation dans les familles.

10

Parlement

LES SÉNATEURS APPELÉS À JOUER PLEINEMENT LEUR RÔLE

2

Droits de l'homme

LA RÉALITÉ CONGOLAISE EXPOSÉE À GENÈVE

7

UPADS

UN COURANT DE PENSÉE EN GESTATION ÉTOUFFÉ DANS L'ŒUF

5

Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

L'AMOUR, LA PAIX, LA JUSTICE, L'HUMILITÉ, L'ESPÉRANCE ET LA FOI, MAGNIFIÉS PAR LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

13

Parlement

LES SÉNATEURS APPELÉS À JOUER PLEINEMENT LEUR RÔLE

Il s'est ouvert le 1^{er} février dernier à Brazzaville, les travaux de la deuxième session ordinaire administrative du Sénat. Douze affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette session. Au nombre des affaires à examiner, figure entre autres le projet de loi lié à l'obligation de déclaration du patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique. L'ouverture des travaux était présidée par le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Le projet de loi portant création du centre africain en intelligence artificielle ainsi que le projet de loi lié à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique, sans oublier la séance des questions orales avec débat au gouvernement font partie des douze affaires qui seront examinées au cours de cette deuxième session ordinaire administrative. Ouvrant les travaux, le président du sénat a invité les sénateurs à être conforme aux missions dévolues à leur institution pour répondre aux

préoccupations des Congolais et de la République. « La session qui commence doit être celle de la consolidation de notre posture ; nous devons cheminer vers l'accomplissement des missions dévolues à l'institution Sénat. Souvenons-nous alors et toujours de nos engagements tout en ayant à l'esprit les cris de cœur des distingués élus départementaux et municipaux. De même, il nous faut avoir une claire et bonne conscience de ce que le peuple et la République attendent d'un parlement comme le nôtre qui, outre les charges traditionnelles d'une



Pierre Ngolo, président du Sénat

assemblée, a la responsabilité de modérateur et de conseil de la nation », a-t-il fait savoir. Au sujet du manque d'eau et des coupures répétées d'électricité dans la ville de Brazzaville, devenues source

d'insécurité et d'angoisse permanente, le président du Sénat a dit ce qui suit : « l'électricité et l'eau constituent de nos jours un véritable sujet de préoccupation. Les coupures régulières avec les multiples

soucis qu'elles génèrent ont atteint un niveau qui appelle un suivi intentionné des organes de contrôle. Il convient de souligner et de stigmatiser la perpétuation d'actes d'incivisme et de délinquance en milieu urbain, singulièrement avec des phénomènes du genre : boom à l'étranger et autres qui affectent considérablement la quiétude des habitants de notre pays. Chacun est donc appelé à jouer effectivement son rôle afin que notre pays demeure un havre de paix », a-t-il martelé.

Dans son discours, le président du Sénat s'est félicité de la tenue du sommet Italie-Afrique qui va conduire le continent africain au développement. Par ailleurs, le président de cette institution a appelé à une profonde compassion envers les populations victimes des catastrophes naturelles à travers le pays. A cet effet, il a exhorté les sénateurs à travailler et à réfléchir afin de proposer des solutions susceptibles d'apporter un changement.

Dim-Martie Mizère

Assemblée nationale

ISIDORE MVOUBA EXHORTE LES COMMISSIONS PERMANENTES À INTENSIFIER LE CONTRÔLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

La cinquième session ordinaire administrative de la quinzième législature de l'Assemblée nationale se tient depuis le 1^{er} février 2024 à Brazzaville. Dans son discours prononcé à l'ouverture des travaux, le président de la chambre basse du Parlement congolais, Isidore Mvouba, a exhorté les commissions permanentes de l'Assemblée nationale à traiter, avec diligence et efficacité, les questions relevant de leur compétence.

Au cours de cette session qui s'achèvera le 10 avril 2024, les députés vont examiner plusieurs dossiers. Pour l'instant, onze affaires retenues par la conférence des présidents sont inscrites à l'ordre du jour de cette session. Il s'agit entre autres, du projet de loi portant création du Centre africain de recherche en intelligence artificielle, du projet de loi relatif à l'exonération du visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service avec la Côte d'Ivoire. Les projets de lois portant application des régimes de partage de grumes, approbation de l'avenant à la convention de partage de production du permis marine 11 et celui modifiant et complétant l'article 6 de la loi n°4-2019 portant déclaration du patrimoine des cadres nommés ou élus à une haute fonction publique, figurent au menu de ladite session.

A l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée na-

tionale a exhorté les élus du peuple à intensifier la mission de contrôle de l'action gouvernementale. Isidore Mvouba a instruit la commission économie et finances à veiller sur l'opérationnalisation des budgets en mode programme dans les six ministères pilotes. Le suivi du programme du Congo avec le Fonds monétaire international et l'inclusion financière préconisée pour les jeunes au travers du numérique devraient faire partie des préoccupations de cette commission.

Concernant la commission en charge des affaires juridiques et administratives, Isidore Mvouba a indiqué qu'elle gagnerait à veiller aux lois qui, une fois adoptées et votées, ne sont pas appliquées. Quant à la commission en charge des affaires étrangères, elle aura pour activité cardinale, le suivi effectif de l'important secteur de la coopération interparlementaire au cours de la présente année. Des initia-

tives heureuses et novatrices doivent émerger de l'action de cette commission qui est la porte extérieure de la chambre basse, a-t-il relevé.

A propos de la commission défense et sécurité, elle doit, selon le président de l'Assemblée nationale, contrôler le gouvernement dans la problématique de l'insécurité qui refait surface dans les cités. Ainsi, des mesures vigoureuses doivent être prises pour mettre hors d'état de nuire les « Kulunas » et « Bébés noirs » qui font des quartiers périphériques des endroits peu sûrs. Il a rappelé que cette commission ne doit pas perdre de vue « les hautes orientations du chef suprême des armées données lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2023 qui constituent une feuille de route à suivre à la lettre ».

Le président de l'Assemblée a demandé à la commission en charge de l'éducation de suivre les conclusions des états généraux de l'éducation et de la recherche qui viennent d'être organisés à Brazzaville, ainsi que les problèmes liés à la condition des enseignants et des apprenants. De son côté, la commission santé doit se consacrer principalement au contrôle du système de santé, mais aussi à l'insertion profes-



Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale

sionnelle des jeunes médecins formés à Cuba. Dans sa composante affaires sociales, cette commission doit plancher au quotidien sur la situation des victimes des inondations et autres phénomènes du changement climatique. Pour la commission chargée du plan, elle devrait suivre des projets inscrits au Plan national de développement 2022-2026 qui ont du mal à décoller, faute de moyens conséquents, a souligné le président de la chambre basse du parlement. Ce dernier a demandé à la commission environnement et sécurité alimentaire de ne pas

baisser la garde dans le suivi de la principale question du réchauffement climatique et de la sécurité alimentaire.

Il sied de signaler que le président de l'Assemblée nationale a félicité les députés pour leurs prestations pendant les descentes parlementaires où ils ont rendu compte des conclusions de la quatrième session ordinaire budgétaire. Pendant leurs descentes certains élus du peuple ont instauré la dynamique de se faire accompagner par leurs collègues d'autres circonscriptions.

Naomi Mataza

MWÈNÈ NONAULT REJOINT SES ANCÊTRES À BOUNDJI

L'ancien sénateur Jean-Pierre Nonault, a assumé plusieurs fonctions aussi bien politiques, diplomatiques qu'administratives. En politique, il fut Cofondateur du Parti congolais du travail. Sa carte de membre porte le N°19 et fut élu au comité central de ce parti à la faveur du congrès de 1979. Au plan administratif, il fut ambassadeur en France et en ex-URSS. Jean Pierre Nonault a aussi dirigé l'Agence congolaise d'information (ACI). Après les hommages mérités de la République reconnaissante et de son parti, il a été inhumé le 3 février 2024 à Boundji devant le président de la République Denis Sassou N'Guesso et son épouse qui ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.



Les Adieux du Chef de l'Etat à Jean Pierre Nonault

Des hommages de son parti au siège communal de Brazzaville à Mpila, à sa mise en terre à Boundji dans la Cuvette, en passant par les hommages de la République qui se sont déroulés au palais des congrès, Jean Pierre Nonault a reçu des honneurs dignes de son rang au regard de ce qu'il a laissé comme héritage à la jeune génération. Fervent croyant, une messe de requiem a été dite en sa mémoire à la Basilique Sainte-Anne.

Des différents témoignages faits sur l'illustre disparu, révèlent qu'il fut un bon serviteur de la République, un militant engagé et sans tâche, modèle d'un père sage, protecteur et attentionné. D'autres témoignages disent tout simplement que la disparition tragique de Jean Pierre Nonault, est une bibliothèque qui brûle. L'éloge funèbre du PCT fait par Henri Gankama, membre du comité d'honneur où siégeait l'illustre disparu avant son rappel à Dieu le 25 janvier dernier en France et du mot de remerciement d'Arlette Soudan Nonault sa fille biologique, ont retracé dans les moindres détails, le parcours exemplaire d'un homme qui a passé 87 ans de vie sur terre sans être compromis et sans trahir ses convictions. Né à Sibiti dans le département de la Lékoumou le 23 mars 1937, Jean-Pierre Nonault marque ses pas scolaires les plus remarquables au collège

normal Raymond Paillet de Dolisie (Mbounda). Il connaît une brillante carrière politique, administrative et diplomatique. Selon Henri Gankama : « en 1971, il est nommé commissaire du gouvernement dans la Région du Kouilou, puis directeur de l'Agence congolaise d'information en 1973(...) Sa carrière diplomatique commence en 1974, quand il est nommé par le président Marien Ngouabi, ambassadeur de la République du Congo en ex-URSS, en République Populaire et Démocratique de Mongolie et en Hongrie (...) Trois ans après, nommé ambassadeur du Congo en France, Jean-Pierre Nonault présenta ses lettres de créances au Président Valéry Giscard D'Estaing, le 25 octobre 1979. Avec résidence à Paris, il était aussi accrédité ambassadeur du Congo en Espagne, en Suisse, au Portugal, au Royaume-Uni, au Vatican et à l'Unesco. Il resta en poste à Paris quatre ans durant ».

Au plan politique, la carrière de Jean-Pierre Nonault est tout aussi élogieuse, relève Henri Gankama. « Il est membre fondateur du PCT en 1969 portant le matricule n°19. Il est élu au comité central en 1979 et réélu en 1984, lors du troisième congrès ordinaire, tenu du 27 au 31 juillet. En juillet 2002, il est élu au sénat pour le compte du département de la Cuvette. Il est président du groupe parlementaire des Forces dé-

mocratiques unies et alliés en octobre 2002 et président du Collectif des sénateurs de la Cuvette. A l'issue du premier renouvellement du sénat en 2005, Jean-Pierre Nonault est réélu sénateur du département de la Cuvette. Doyen d'âge, il a présidé l'élection du bureau du sénat, le 10 octobre 2005 et le 12 août 2006, après le deuxième renouvellement de la chambre haute du parlement. Il a également assumé les fonctions de président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, puis président du groupe parlementaire PCT sénat ».

Ce palmarès est incomplet, si nous ne rappelons pas qu'il a été président du comité préparatoire du 6ème congrès extraordinaire au terme duquel il est élu président de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation. Il a pérennisé les acquis dudit congrès dans un livre publié aux Editions L'Harmattan Congo, sous le titre ; le 6ème congrès extraordinaire du Parti congolais du travail.

Avec son départ, le PCT perd un exemple de fidélité. Mem-

bre fondateur avec le matricule no 19 en 1969, Il termine son parcours politique comme membre du Comité d'honneur. « L'athlète politique a bien couru son marathon », a déclaré Henri Gankama. Selon ce dernier, « la jeune génération qui s'engage en politique trouvera, dans l'envergure de la personnalité de Jean Pierre Nonault, le modèle d'un militant engagé, d'un homme d'une modestie assez rare ayant incarné les vertus de tolérance et d'hu-

manisme ». Cette vie publique réussie lui a valu les distinctions honorifiques de la France, du parti et de la République. Pour sa fille Arlette Soudan Nonault qui « remercie les plus hautes instances du pays et du PCT particulièrement le président de la République ; Mwènè Nonault part avec une partie de l'histoire commune de la famille ».

Ernest Otsouanga



Le Parti salue la mémoire de l'illustre disparu

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

QUEL ANIMAL POUR INCARNER LE MONDE?

La question est sur toutes les lèvres. La jungle et la société humaine sont autant secouées par cette interrogation qui, en réalité, est une volonté de placer les deux mondes, le monde animal et celui des humains, sous la juridiction d'un même symbole, afin d'harmoniser leurs relations. La question soulève des passions et embarrasse toutes les espèces, tant les traditions sont nombreuses, diversifiées et difficilement conciliables. Chaque coin du monde, chaque communauté ayant ses symboles et ses créatures protectrices.

Pour mon grand-père qui rapporte la fable, à défaut de s'imposer de lui-même parce que seul représentant de son espèce dans la tradition de telle ou telle peuplade, un animal emblème doit être représentatif d'une communauté ou d'un ensemble de peuples. Les représentants de toutes les communautés furent conviés pour donner de la voix à ce choix qui engageait à la fois les animaux et les humains. Des noms furent cités pour permettre de constituer la liste des candidats à ce prestigieux statut. Pêle-mêle, des noms sont cités : la tortue, l'aigle, l'hippopotame, le lion, la colombe, l'éléphant...

Une idée fut émise pour une sélection plus juste, celle de construire des sociétés animalières et humaine sans violence, dominée par la concorde, l'harmonie. Après de longs débats, parfois heurtés, trois noms sont restés en lice : la colombe, symbole de paix, d'espérance et d'amour ; le lion, symbole de justice et de

bravoure et l'éléphant, symbolisant la majesté et la sagesse.

Les soutiens de chaque animal se sont succédé à la tribune pour éclairer le choix qui devait se faire immédiatement après. C'était d'abord ceux de la colombe. Pour eux, cet oiseau serait effectivement un bon choix pour un monde sans barrières. Car, sa nature lui offre l'avantage de s'élever au-dessus des frontières. La colombe, selon ses soutiens, est un grand citoyen de la terre. Ceux qui pilotaient la candidature du lion, ont vanté sa force physique et sa respectabilité : « dans ce monde dominé par la prédation, il faut un prédateur aux commandes de la jungle et de l'humanité », affirmèrent-ils.

Puis sont arrivés les soutiens de l'éléphant, enthousiastes mais, aussi assez circonspects, en raison des arguments des autres, en faveur de leurs candidats respectifs. Pour eux, le symbolisme d'un animal représentant le monde des animaux et des humains doit être simple, il ne doit susciter, ni interrogation, ni ambiguïté ; tel est le cas de l'éléphant bien connu dans toutes les traditions comme un symbolisme de paix, de sagesse, d'humilité et de force maîtrisée...

Ces mots suscitent une adhésion totale de la foule, ils sont suffisants pour l'investiture de Sa Majesté éléphant comme animal du monde, emblème de toutes les créatures.

Jules Débel

LE CONGO ET LA CHINE : 60 ANS DE COOPERATION

Les observateurs des relations sino-congolaises ont les yeux rivés sur la rencontre de haut niveau qui aura lieu ce mois-ci à Beijing en Chine. La rencontre permettra certainement aux délégations des deux pays de passer en revue ces relations qui totaliseront leur 60^{ème} anniversaire le 12 février 2024. Ils pourront également dessiner les contours des perspectives de ces relations pour les années à venir. Mais pour certains observateurs, ces relations sont perçues avec des sentiments mitigés. De leur point de vue, la Chine devenue une puissance économique mondiale aujourd'hui, semble ne pas trop regarder dans le rétroviseur s'agissant du parcours de ces relations.

Notre pays aujourd'hui devrait mériter mieux de la Chine en termes d'aide. Le dire ne signifie nullement renier les efforts que la Chine fournit à notre pays dans le cadre des relations, maintenant soixantenaire, qui existent entre nos deux pays. Ce, en vue d'aider le Congo à avancer dans ses efforts vers le développement. Loin de là! Les interventions chinoises dans notre pays sont importantes. On peut s'en rendre compte en se fondant sur les statistiques suivantes qui balayent la décennie 1995-2005 par exemple. Les investissements chinois au Congo pendant cette période se sont élevés à 114,6 millions de dollars. Ce, mis à part les investissements sous forme d'aide. Le plus gros de ces investissements a été absorbé par le secteur énergétique soit 68,01 dollars représentant 59,32 % de l'ensemble de ces efforts. Ensuite, arrivent les bâtiments et les travaux publics. Les montants de ces investissements ont certainement grimpé depuis avec le renforcement de la coopération sino-congolaise. Les expressions physiques de ces investissements peuvent être observées à travers la route lourde Brazzaville Pointe-Noire et certaines autres comme les hôpitaux de Loandjili à Pointe-Noire et Mfilou dans la capitale. Le moins qu'on puisse dire est que ces interventions chinoises ont permis de briser la dépendance de notre pays à l'égard de la coopération avec les partenaires occidentaux. Elles ont, avec d'autres pays comme l'URSS, le Viet-Nam et bien d'autres pays d'obédience socialiste, participé à la diversification des investisseurs étrangers dans notre pays.



Le Chef de l'Etat en compagnie de l'ambassadrice de la Chine au Congo



Xi Jinping est le premier président Chinois à fouler le sol congolais

Les raisons d'un arrière-gout amer

Cependant les sentiments mi-figue, mi-raisin des observateurs des relations sino-congolaises naissent à partir du moment où ils comparent la qualité et l'importance des investissements chinois consentis dans notre pays et ceux réalisés dans d'autres nations africaines. La différence est quelque peu abyssale au détriment du Congo à leurs analyses. Le sentiment de ces observateurs est légitime dans la mesure où ils estiment que le Congo est l'un des rares pays au sud du Sahara qui, contre vents et marées, a reconnu la Chine en février 1964 dans un contexte international marqué par la contradiction principale entre le bloc de l'Ouest conduit par les Etats-Unis et celui de l'Est par l'URSS. Le Congo ne s'est pas arrêté à cette simple reconnaissance qui à cette époque représentait déjà en

soi un véritable acte de bravoure. Les pays occidentaux, à la tête desquels se trouvaient les Etats-Unis, avaient juré de mettre la Chine au ban de la communauté internationale ainsi qu'ils le font aujourd'hui pour la Russie de Vladimir Poutine. Aussi se ranger aux côtés de la Chine équivalait à vouloir s'attirer les foudres des puissances occidentales.

Un engagement désintéressé et courageux

Ensuite, le petit Congo, du haut de ses 342.000km² et avec une population d'à peine 1 million d'habitants, porta vaillamment sa voix sur la scène internationale pour contribuer puissamment à l'admission de la Chine au sein des Nations-Unies. Cette cause juste triompha après avoir rallié la majorité des pays du monde. L'injustice monumentale qui frappait ce pays de 9 millions 600.000km² avec une population de 1 milliard 408 millions 630 mille habitants aujourd'hui, fut réparée. Et depuis, la Chine non seulement a été admise au sein de cette organisation mais en plus, elle siège au conseil de sécurité des nations-unies avec 4 autres grands pays membres. Lorsque le Congo menait ce combat, les pays africains qui aujourd'hui envoient de manière régulière des délégations en Chine, non seulement se gaussaient du Congo pour son rapprochement envers ce pays mais votaient contre l'entrée aux Nations-Unies de ce pays.

Une amitié congolaise de qualité

Ce que l'on peut soutenir sans

trembler est que ce rapprochement du Congo envers la Chine est fondé sur des bases saines, sans préméditation intéressée. Comment cela aurait-il pu être autrement à l'époque ? Puisque la Chine et le Congo jouaient dans la même cour, celle des pays sous-développés. Contrairement à aujourd'hui, ils étaient très rares, les pays africains qui avaient pour la Chine des années 60 et 70, les yeux de Chimène. L'époque était aux vaches maigres pour ce pays. La donne a évolué, la Chine est devenue une puissance économique mondiale incontestable. Les pays qui agitaient l'épouvantail du péril jaune, votaient



La résidence ayant abrité la première mission chinoise au Congo en 1964

contre l'admission de ce pays aux nations-unies, obéissant servilement aux injonctions des occidentaux, bénéficient aujourd'hui davantage de ses largesses. Certains d'entre eux, grâce à l'aide chinoise, connaissent des transformations profondes avec des villes hypermodernes, des infrastructures de haute qualité qui font pâlir les congolais.

Les souhaits des observateurs congolais

Ces observateurs congolais espèrent que les retrouvailles entre les délégations chinoise et congolaise à l'occasion des 60 ans de leurs relations vont constituer l'opportunité pour la délégation congolaise en vue de soumettre des projets encore plus lourds. Des projets dont la mise en œuvre conduira le Congo enfin à sortir de cette économie collante de rente et aussi à faire de Brazzaville une capitale moderne à la hauteur des enjeux devant lesquels elle est désarmée pour le moment. Une ambition gouvernementale a été annoncée lors du dernier conseil des ministres. Cette ambition a rapport à la construction d'une voie ferrée reliant Ouesso à Pointe-Noire. Il vient d'être construit des tours jumelles qui donnent une belle allure à Brazzaville. Cependant la démultiplication de ce type de bâtiments attendue dans une grande partie de la ville couplée à la construction de la voie ferrée ne pourra être facilitée qu'avec une source énergétique puissante. Ce barrage fournirait cette énergie non seulement pour résoudre la sempiternelle question de l'électricité mais aussi à la construction des aciéries d'où sortiront les rails, les fers à béton, les poutres bref tout ce qui concourt à la construction des voies ferrées et des bâtiments comme les tours jumelles. Ce type de projets, notamment le barrage de Sounda aux effets multiplicateurs et la modernisation de Brazzaville à travers des projets visant entre autres l'amélioration de la mobilité urbaine, devrait figurer

au nombre des discussions à avoir au cours des retrouvailles entre les délégations chinoise et congolaise. Leur traduction dans les faits marquera les relations sino congolaise d'une empreinte assurément indélébile.

Laurent Lepossi

AMBITIONS, CRAINTES ET PLAIDOYERS D'UPHREM DAVE MAFOULA

Le président du parti Les Souverainistes (LS) Uphrem Dave Mafoula dit qu'il n'est pas fier de la situation globale du pays pour lequel il éprouve tant d'amour. Il n'approuve non plus les conditions et l'environnement d'exercice des professionnels de l'information et de la communication. Il émet ses propositions pour une amélioration substantielle de la situation en 2024. Uphrem Dave Mafoula annonce la reprise du Mbongui-tour.



Uphrem Dave Mafoula

Pour les professionnels de l'information et de la communication Uphrem Dave Mafoula a en fait émis ses vœux suite ses constats en tant que citoyen et son vécu d'homme public. En fait, le président du parti Les Souverainistes (LS) est stupéfait des conditions de travail de la presse tant public que privée. Il félicite les journalistes et autres héros dans l'ombre qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans un environnement complexe et qui se battent pour s'en sortir, maintenir à défaut d'affirmer leur vraie place démocratique de quatrième pouvoir. « Je voudrais d'emblée vous exprimer toute ma gratitude pour le travail que vous accomplissez chaque jour et, profiter de l'occasion, pour vous présenter mes vœux les plus sincères

de bonne et heureuse année pour chacune et chacun d'entre vous, pour les médias pour lesquels vous travaillez et dont nous avons grandement besoin dans ce contexte de fragilité démocratique qui est le nôtre », a-t-il introduit ses premiers échanges de l'année avec la presse.

Il félicite particulièrement « les médias privés qui, malgré leur volonté de fournir une information fiable et objective, dans ce secteur concurrentiel, se retrouvent souvent limités faute d'un accompagnement conséquent de la part des pouvoirs publics ». Il s'apitoie devant les conditions difficiles de travail dans lesquelles évoluent les professionnels des médias publics auxquelles il greffe les pressions de toutes sortes.

Exposant ses convictions pour

la presse, Dave Mafoula déclare : « la presse doit être libre. Il est essentiel de rappeler que la liberté de la presse est un pilier fondamental de toute démocratie. C'est pourquoi, il est primordial de la respecter, de la protéger et son pluralisme doit être encouragé ». En tant que parti de l'opposition, les Souverainistes soutiennent, indique-t-il « toujours le principe de subventions à la presse parce qu'elles permettent de garantir l'indépendance des médias et de préserver leur rôle de quatrième pouvoir, le pouvoir de dénoncer les injustices et de faire émerger la vérité ».

Pour la situation du Congo dans son ensemble, le président de cette formation de l'opposition refuse de rester silencieux, devant dit-il « la situation dans laquelle les dirigeants ont placé le pays ». Il épingle les ratés de la gouvernance, l'archaïsme des méthodes de gestion publique, le déficit d'ambitions républicaines du côté des dirigeants et invite au changement non seulement des paradigmes, mais aussi au renouvellement, mieux au rajeunissement des espèces. « Nous devons prendre la parole et agir. Lorsqu'on aime son pays, on refuse de l'abandonner sur la trajectoire de déclin; de laisser les erreurs et les mauvaises décisions de ses dirigeants précipiter ses espoirs vers le bas. Car notre pays est notre héritage. C'est notre fierté, notre identité et notre avenir », s'offusque Dave Mafoula. Il rappelle le devoir commun de protéger et de défendre le Congo, de le voir atteindre les progrès nécessaires, de créer des meilleures conditions de vie pour les générations actuelles et futures. Il a aussi réitéré ses appels à la libération de Jean Marie Michel Mokoko et d'André Okombi Salissa.

Sur les ambitions du parti en cette année, il annonce la reprise du Mbongui-tour. « Nous avons une ambition, continuer de parcourir, avec Mbongui-tour, le pays, des villes aux villages les plus reculés pour rencontrer les congolais. Nous irons à leur rencontre pour écouter leurs voix, comprendre leurs difficultés et leurs aspirations. Cette ambition est cruciale pour réparer les erreurs et rétablir la confiance. Nous sommes convaincus de ce que Mbongui-tour sera bénéfique pour apaiser, rassembler et reconstruire notre pays ». Et, il annonce la reprise de la tournée nationale de l'écoute dès février.

Ernest Otsouanga



Vue partielle des journalistes

UPADS

UN COURANT DE PENSÉE EN GESTATION ÉTOUFFÉ DANS L'ŒUF

Les uns qualifient ce geste d'abus d'autorité et d'autres de bâillonnement de la liberté d'expression; tandis que la direction politique de l'UPADS, estime plutôt qu'il s'agit des anarchistes. « Esprit UPADS, task-force pour la reconquête et la réappropriation du parti », c'est le nom de ce courant qui est animé par Noël Diambou et Victor Nzamba. Cette démarche a fait long feu dans la mesure où elle s'est soldée par la suspension de leurs fonctions, des principaux meneurs.



La méthode Tsaty de plus en plus contestée

Le 6 janvier 2024, des membres de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale se sont réunis à Pointe-Noire. A la faveur de cette rencontre, ils annoncent tambour battant, la naissance d'un courant au sein de la première formation de l'opposition UPADS. Au cours de cette rencontre les deux meneurs à l'instar de Diambou Noël et Victor Bienvenu s'étaient illustrés par une critique acerbe du climat délétère qui règne actuellement au sein de la direction politique de l'UPADS. Comme si cela ne suffisait pas, trois semaines après, Noël Diambou cerveau-penseur supposé de cette initiative adresse une demande d'entretien politique militant au premier secrétaire de l'UPADS.

Dans cette missive qu'il a adressée à Pascal Tsaty Mabilia, Noël Diambou ose écrire, « dans la perspective de recherche d'approches de solutions inhérentes à la crise structurelle et institutionnelle que traverse le parti du fait de l'inobservation flagrante et récurrente des textes, du non-respect de son agenda statutaire, puis de l'illégalité et l'illégitimité des instances dirigeantes issues du congrès de juin 2013 qui en découlent, nous venons par la présente solliciter un entretien politique militant avec vous, en présence du président de la commission nationale de contrôle et d'évaluation, du président du comité d'honneur et du président du comité de conciliation pour l'unité et le rassemblement ». En outre, Noël Diambou indi-

que dans cette demande dont le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local a été ampliatrice que sa délégation sera composée de sept membres. Les meneurs de ce courant qui apparaît comme une génération spontanée est contraire à la démarche requise par les textes qui régissent ce parti. A malin, malin et demi, les 8 et le 18 janvier 2024, le secrétariat national, statuant sur la sortie de route de Noël Diambou et Bienvenu Victor Nzamba a décidé de leur sort politique. C'est ainsi que la note portant « suspension de Noël Diambou de la coordination UPADS Pointe-Noire », comme celle relative à la « suspension de Bienvenu Victor Nzamba du secrétariat national » a été signée le 25 janvier 2024 par le premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabilia. L'exposé liminaire de note se réfère, aux articles 24 et 92 des statuts du parti, 182,184 et 188 du règlement intérieur de la formation politique. Cette réunion du secrétariat qui avait sanctionné lourdement ces meneurs, s'était déroulée à Brazzaville.

C'est dans ces conditions que le courant dénommé « Esprit UPADS, task-force pour la reconquête et la réappropriation du parti » a été étouffé comme qui dirait dans l'œuf. Ce que certains considèrent comme la fin tragique d'une aventure, serait selon d'autres, le début d'une nouvelle tempête dont personne n'imaginerait les suites et la fin, au sein de l'UPADS.

Marlène Samba

Sommet Italie-Afrique

LE PLAN MATTEI POUR L'AFRIQUE SUR LE GRIL

Après les sommets Etats-Unis-Afrique, Russie-Afrique, France-Afrique et Chine-Afrique pour ne parler que de ces sommets, l'Italie vient d'emboîter le pas en organisant du 25 au 30 janvier 2024, le sommet Italie-Afrique. Si la première ministre italienne Giorgia Meloni présente le plan Martteli comme le moyen de créer des emplois et des opportunités de développement en Afrique, l'Union Africaine par l'entremise de Moussa Faki Mahamat en revanche, affirme sans atermoiement que l'Afrique qui a ses priorités, aurait dû être consultée. Ce sommet a connu la présence de plusieurs chefs d'Etat africains dont le président Denis Sassou N'Guesso.

Les objectifs du sommet Italie-Afrique sont consignés dans le plan Mattei du nom d'Enrico Mattei, fondateur d'ENI, le géant énergétique public italien. On se souvient que dans les années 1950, ENI préconisait une approche de coopération avec les pays africains, en les aidant à développer les ressources naturelles dont regorge ce continent. A en croire madame Giorgia Meloni, le plan mis en place pour aider les africains à se développer « peut compter sur une dotation financière initiale de 5,5 milliards d'euros sous forme de crédits, dons et garanties ». Cependant, elle n'a précisé ni l'année du démarrage de cette aide, ni le nombre d'années d'exécution de ce plan.

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat a souligné que « l'agriculture, les infrastructures, l'environnement, l'énergie, la santé, l'éducation, la digitalisation forment le peloton de tête de nos priorités ». Réagissant au plan concocté par le gouvernement italien, il a déploré le fait que les africains n'aient pas été consultés au préalable. Il a toutefois rassuré le gouvernement italien que « l'Afrique est disposée à discuter le contenu et les modalités de sa mise œuvre ».

En effet, l'Italie qui préside cette année le G7, s'est engagée



Développement de l'Afrique, l'Italie n'est pas en reste

à faire de l'Afrique, un thème central de son mandat, pour accroître son influence sur un continent où des puissances tels que la Chine, la Russie, la Turquie, l'Inde et le Japon ont accru leur poids politique. Sur ces entrefaites, le président de l'UA le Comorien Azali Assoumani a déclaré : « il est essentiel de travailler en toute synergie pour mettre à profit les nombreuses ressources naturelles dont dispose l'Afrique pour non seulement développer davantage le continent, renforcer notre partenariat, mais aussi et surtout mettre fin aux flux migratoires souvent meurtriers des Africains ».

Pour mettre en œuvre son plan, le gouvernement italien

entend impliquer tous les acteurs internationaux dans la mise en place des axes variés de développement à l'instar de l'éducation, les systèmes de santé ou l'accès à l'eau potable et à l'électricité propre. Sur ce point, certains experts affirment que l'Italie, pourrait avoir du mal à obtenir le soutien de l'Union européenne qui a déjà présenté un plan d'aide à l'Afrique de 150 milliards d'Euros en 2022. Selon la présidente de la commission européenne, Ursula Von Der Leyen, le plan italien est « complémentaire de celui de l'UE ».

En marge des travaux du sommet Italie-Afrique, le président Denis Sassou N'Guesso a rencontré son homologue Italien

Sergio Mattarella. Les deux hommes d'Etat ont passé en revue les principaux axes de leur coopération bilatérale. En rappel, les deux pays développent des projets d'intérêt commun à travers la compagnie pétrolière italienne ENI qui opère au Congo depuis des décennies. Les deux pays ont également mis sur pied une centrale électrique à gaz qui fournit actuellement un peu plus de 400 mégawatts de l'électricité consommée au Congo.

On se souvient qu'en octobre 2023, au cours de sa visite d'Etat à Brazzaville, Giorgia Meloni présidente du Conseil des ministres italiens déclarait qu'elle est venue à Brazzaville

pour promouvoir une approche de coopération qui ne soit plus paternaliste et prédatrice. Depuis fin décembre 2023, l'Italie importe le gaz naturel liquéfié du Congo conformément à l'accord signé en 2022 à Brazzaville entre l'Italie et le Congo. Les deux pays se sont engagés à produire des biocarburants à partir de l'huile de ricin. Cette production s'inscrit dans le processus de transition énergétique amorcé par le groupe ENI dans la perspective de decarboner ses opérations d'exploitation et d'exploration du pétrole au Congo.

Patrick Yandza



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

Un forum Italo-Congo

PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Ce forum que s'est déroulé du 28 au 31 janvier dernier, se donne à comprendre comme une opportunité toute indiquée de promouvoir et de stimuler les échanges entre les créateurs des richesses d'Italie et du Congo. Les travaux y afférents ont été placés sous le très haut patronage du président de la République Denis Sassou N'Guesso. Le chef de l'Etat a salué la pertinence de ce forum et souligné à grands traits ses enjeux, au regard des partenariats qui en découleront grâce aux échanges des connaissances et des technologies entre les experts des deux pays. Ce forum participera assurément au renforcement des capacités des entrepreneurs et des artisans du Congo ainsi que d'Italie.



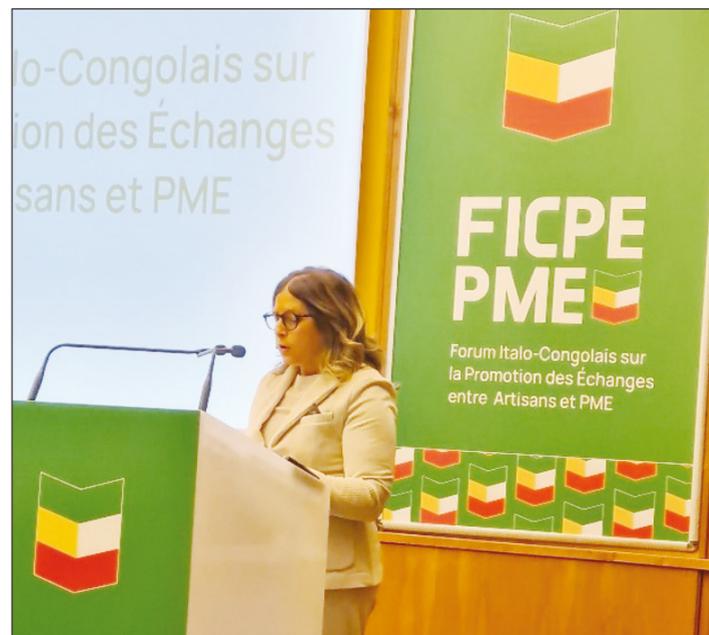
Le président de la République invite les PME Italiennes à venir investir au Congo

A la faveur de ce forum et conscient du fait que les affaires ne prospèrent que là où la paix règne, le président de la République a parlé de la situation au Congo en ces termes : « *le Congo est un pays en paix. Il y fait bon vivre. Il vous attend* ». Poursuivant son discours de circonstance, le chef de l'Etat a annoncé à l'attention des opérateurs italiens que l'engagement du Congo

pour une économie diversifiée, durable et respectueuse de son environnement se situe au centre de son engagement politique. C'est pourquoi, il se dit confiant de l'avenir de la coopération économique entre le Congo et l'Italie. « *Je peux donc sans crainte, placer ma confiance dans cette coopération économique renouvelée avec l'Italie et le Congo afin de rebâtir les fondements d'un*

succès partagé ». Notons que la République du Congo exécute de 2022 à 2026, un plan national de développement (PND). Ce plan fait de l'agriculture au sens large, une priorité nationale. Le président Denis Sassou N'Guesso a ainsi demandé aux Congolais qui se sont engagés dans ce secteur d'aller rechercher l'expérience en Italie, un pays qui possède à la fois une chaîne logistique de transformation des produits agricoles et une expertise dans le domaine des petites et moyennes entreprises. En outre, les acteurs italiens ont la réputation en la matière qui dépasse les frontières de l'Europe a signifié le Président de la République. De même, Denis Sassou N'Guesso a invité les acteurs agricoles italiens « *à saisir les nombreuses opportunités qu'offre le Congo dans un esprit de respect et de profit mutuel* ».

Dans les mêmes directions, le président de la République Denis Sassou N'Guesso, tout en rassurant les entrepreneurs italiens du bon climat des affaires qui y prévaut, leur a demandé de venir investir au Congo : « *la tenue de ce forum, Italie-Congo, sur la promotion des échanges entre les petites et moyennes entreprises et*



Giorgia Méloni rassurant les PME et artisans du Congo

entre artisans avec une attention particulière sur les jeunes, est un moment clé dans le processus de redynamisation de nos politiques et de nos économies. C'est en raison de la mise en place d'une politique économique réellement créatrice de richesses, d'opportunités diverses pour notre jeunesse ; d'insertion de ces mêmes jeunes dans les circuits économique et social, que nous pouvons apporter des réponses à la question migratoire. La jeunesse constitue l'avenir de toute société et la clé de développement de mon pays, où elle représente 76% de la population. C'est ainsi que j'ai déclaré l'année 2024, année de la jeunesse, en République du Congo, afin que les questions d'insertion socio-professionnelle des

jeunes, par l'entrepreneuriat, soient au centre de l'action du gouvernement. Le Congo est un pays jeune et résolument orienté vers la diversification de son économie. C'est à ce titre que nos petites et moyennes entreprises et nos artisans doivent jouer pleinement leur rôle de créateur de richesses et d'emplois, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'inversion des tendances migratoires. Ces questions bénéficient de toute mon attention et du soutien sans faille de mon gouvernement ».

Le président de la République a regagné Brazzaville, la capitale politique du Congo, le 31 janvier 2024, après avoir ouvert solennellement les travaux du forum Italie-Congo.

P.Y

Droits de l'homme

LA RÉALITÉ CONGOLAISE EXPOSÉE À GENÈVE

La République du Congo n'est pas un mauvais élève en matière des droits de l'homme qui connaissent des avancées significatives grâce à la détermination du gouvernement à les préserver à tout prix. Le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones Aimé Ange Wilfrid Bininga l'a démontré aux Nations unies, les 30 et 31 janvier dernier à Genève en Suisse, lors de l'examen périodique universel (EPU).

L'examen périodique universel est un mécanisme du conseil des droits de l'homme qui encourage les Etats à faire évaluer la situation par les pairs, tous les cinq ans, en présentant leurs bilan et projection respectifs. Au cours de cet oral, l'Etat rend compte des mesures prises pour améliorer la situation, surmonter les obstacles et, reçoit les recommandations.

L'EPU s'appuie sur des contributions des parties prenantes et les rapports de présessions. A cette session où le Congo, figurait parmi les 14 Etats à être questionné dans le cadre de ce mécanisme créé en 2006, le ministre de la justice a démontré preuve à l'appui comment les droits de l'homme sont préservés au Congo. Cet oral a été initié par la communauté

internationale « *pour encourager, soutenir et développer la promotion et la protection des droits* ». Le ministre de la justice a été accompagné dans cette mission par sa collègue en charge de la promotion de la femme ; des parlementaires et des secrétaires permanents des conseils consultatifs. De son exposé relatif à la situation globale des droits de l'homme au Congo à cette tribune mondiale, il ressort des points d'amélioration ces dernières années. Répondant aux 95 questions relatives aux droits de l'homme, de la femme, des filles, des peuples autochtones et bien d'autres, Aimé Ange Wilfrid Bininga a dressé un état

des lieux marqué par des actes et des faits garantissant et protégeant ces droits. Il a aussi réaffirmé l'irréversibilité et la détermination du Congo à ne jamais faire marche arrière sur cette question. A titre illustratif, il a déclaré que « *l'Etat congolais reste convaincu de la nécessité du développement intégrale comme facteur déterminant dans la garantie des droits de l'homme. C'est à ce titre que tous les droits sans exclusivité feront l'objet d'un intérêt particulier en relation avec les politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement* ». Il a par ailleurs fait état de l'engagement du Congo « *à maintenir le comité interministériel mis en place après le*

troisième passage et mettra en place un mécanisme interministériel de suivi pérenne des rapports à soumettre aux organes des traités ».

Rappelons que c'est pour la quatrième fois depuis la création de ce mécanisme onusien que la situation des droits de l'homme au Congo est examinée. Cet examen se fait « *sur la base du rapport national ; des informations provenant des rapports d'experts des droits de l'homme appelés procédures spéciales, d'organes créés par des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres organismes des Nations unies ; des informations provenant d'autres parties prenantes, y compris les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations régionales et la société civile* ».

Marlène Samba

Agriculture

LES DÉFIS SE SUCCÈDENT POUR PAUL VALENTIN NGOBO

La mise en place des Zones agricoles protégées (ZAP) par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Paul Valentin Ngobo se poursuit, concomitamment avec d'autres défis pour le développement agricole. Des tâches auxquelles se donne à cœur joie le ministre Paul Valentin Ngobo.



Des Kavakis pour le transport des travailleurs et l'évacuation des produits

Hormis celles qui sont fonctionnelles et ravitaillent déjà des marchés, les Zones agricoles protégées s'étendent et se généralisent. Dans cet élan, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche promet le développement sous peu, de deux nouvelles zones agricoles protégées, consacrées à la culture du café dans le département de la Lékoumou. Cette option a été prise par Paul Valentin Ngobo au cours d'un atelier de concertation et de partage d'expériences avec les acteurs de la filière café de la Lékoumou, du Niari et de la Bouenza à Sibiti. Il a été question d'examiner les questions liées à l'accès aux plants de café, à la mise en place des plantations, aux différents traitements phytosanitaires, à la transformation et à la commercialisation du café ; à la

mobilisation des acteurs et à l'encadrement technique. A cette occasion, la préfète du département de la Lékoumou Micheline Nguessimi s'est réjouie de la relance de la filière café dans cette collectivité locale. Selon certains chiffres publiés à cet effet, par des organismes agréés, 87% des 1800 agriculteurs sont identifiés par le ministère. Ils sont prêts à se jeter à l'eau. Parlant du choix

des semences à utiliser, Paul Valentin Ngobo en est arrivé à la conclusion selon laquelle, la semence locale résisterait le mieux aux maladies, même si l'option d'obtenir la semence étrangère n'est pas exclue. L'octroi des pépinières est du ressort de l'Etat ainsi que l'encadrement technique des producteurs sur le terrain. Dans cette perspective, le Congo compte sur la coopération

bilatérale avec la République populaire de Chine pour commercialiser le café produit au Congo.

Poursuivant son périple dans la partie sud du Congo, le ministre en charge de l'agriculture Paul Valentin Ngobo a réceptionné à l'Institut de recherche agronomique de Loudima dans la Bouenza 8 tonnes de soja et 5 tonnes de maïs. Des semences améliorées qui ont été

remises par Christian Nguinda Akany, coordonnateur du PRO-DIVAC, un projet du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Comme chacun est censé le savoir, l'agriculture est confrontée aujourd'hui à plusieurs problèmes dont celui lié à la production des semences de qualité pour améliorer les rendements. C'est dans ce contexte que le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles a mandaté l'Institut international de l'agriculture tropicale à produire des semences de qualité pour améliorer les rendements des producteurs évoluant ou non dans les zones agricoles protégées.

Hormis ces semences, le PRO-DIVAC a remis des tricycles aux producteurs agricoles. Cinq tricycles ont été remis aux ZAP de la localité. A retenir que le Congo a reçu de la Banque Africaine de développement un prêt de plus de 73 millions d'Euros pour financer le PRO-DIVAC dont le but est de promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaînes de valeurs Agroalimentaires.

Henriet Mouandinga

Rivière tsiémé

LE PROJET DE DRAINAGE DÉBUTERA AU PREMIER TRIMESTRE 2025

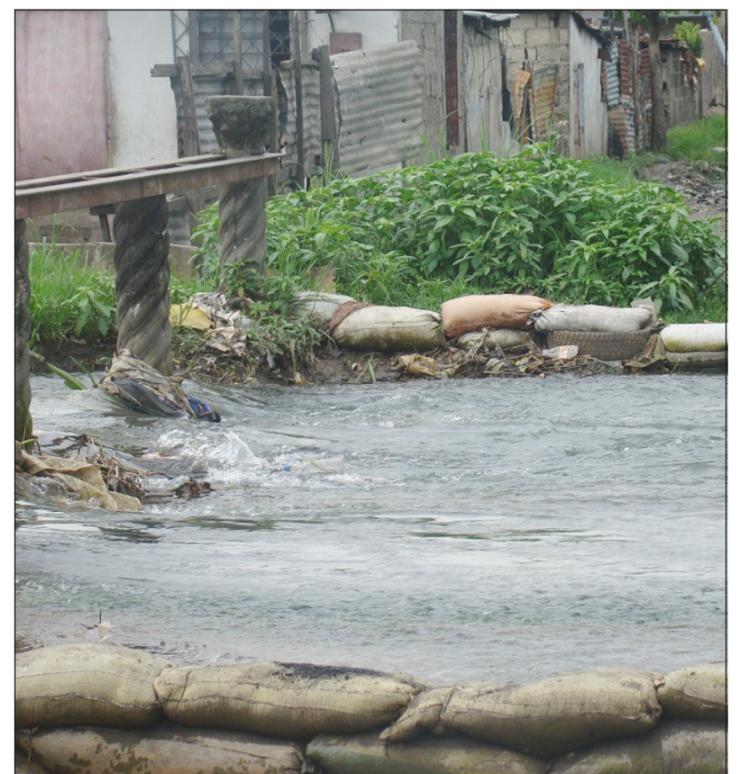
Les travaux relatifs au projet de drainage des eaux pluviales de la rivière Tsiémé, dans sa phase II, vont démarrer au premier trimestre 2025. Ce temps est donc mis à profit pour traiter les questions liées à la réactualisation des études et surtout à l'indemnisation et la réinstallation des riverains qui seront expropriés. Le sujet a été évoqué le 27 janvier dernier, lors de la présentation du projet de drainage de la rivière Tsiémé. La présentation a été faite par son coordonnateur, Alain Alfred Eleli, en présence du directeur de l'Agence française de développement, Mauricio Cascioli.

En effet, le projet consiste à aménager 4,013 km de la rivière, partant du pont de la Tsiémé jusqu'à l'exutoire du fleuve Congo, dans le 6ème arrondissement Talangaï. Ce projet bénéficie de l'accompagnement financier de l'Agence française de développement à travers la convention de crédit signée avec le Congo, en juillet 2015, pour un montant de 62 millions d'euros, soit (40 331 338 520 F CFA).

A en croire Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan cohérent de

réinstallation de la population impactée par le projet, notamment la prise en charge des expropriations. Poursuivant son discours, Jean Baptiste Ondaye a indiqué qu'un compte séquestre a été ouvert dans les livres de la BEAC pour le Congo. Il présente à ce jour, un solde de 10 milliards de F CFA.

Pour le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, la réalisation de ce projet constitue une réponse à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les grandes agglomérations. Il a souhaité en outre que l'extension de ce type d'initiative à



d'autres rivières des quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi qu'au reste des localités et départements, a pour objectif principal la résolution de

l'épineuse question des érosions et des inondations.

Dim-Martie Mizère

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal **LE PATRIOTE**

Santé publique

DES MALADES MENTAUX ABANDONNÉS À LEUR TRISTE SORT

A Brazzaville, Pointe-Noire et dans bien d'autres villes du Congo, le nombre croissant des malades mentaux inquiète à plus d'un titre. Ils déambulent en toute liberté, les uns nus comme des vers de terre et d'autres vêtus en haillons. Comme l'Etat et les familles les ignorent délibérément, chaque malade essaie de s'en sortir comme il peut. Ils s'installent à côté des poubelles publiques qu'ils considèrent comme leur garde-manger. Le hic ici, c'est que parmi ces malades, il y a des femmes ayant à charge des nourrissons qu'elles triment partout, y compris dans des lieux insalubres.

En effet, ces compatriotes atteints par la folie vivent dans un abandon total et dans une indifférence étonnante des pouvoirs publics et de leurs propres familles. Leurs parents se plaisent de les voir dans cet état, alors que la folie est une maladie comme toutes autres qui se soignent et qui nécessitent un accompagnement de la famille. Au Congo, ils sont les laissés-pour-compte. Même les ONG, les églises, les personnels chargés de soigner les fous ne s'en préoccupent guère. Cette triste réalité illustre bien le caractère inhumain et méchant des Congolais dans leur ensemble.

Au meilleur des cas, ces malades mentaux amusent les passants par leurs drôleries, au pire des cas, ils les agressent. Ce faisant, ils constituent un danger public permanent non seulement pour les adultes mais aussi des enfants sans distinction de sexes. Dans certains quartiers, on évite d'emprunter certaines artères de peur de tomber sur le fou du coin. Et il n'est pas rare de retrouver le corps d'un fou,



mort pendant la nuit, et qu'on ne saura jamais de quoi il est mort et de quelle famille, il appartenait. Au-delà de tout, c'est une maladie qu'on n'en parle presque pas et qui est négligée comme si elle était

une maladie banale.

Au Congo, il y a un Centre spécialisé dénommé, centre psychiatrique qui est sous la tutelle du Centre Hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Il était autrefois réputé pour

ses éminents spécialistes à l'instar du médecin-colonel Durand-Abel Missontsa, pour s'occuper des malades mentaux. Dans un passé encore récent, des agents venant de ce Centre de santé habilité de l'Etat, sillonnaient des rues et des avenues à la recherche des malades mentaux pour les conduire dans ces structures. Une fois installés, ils recevaient gracieusement des traitements appropriés qui les conduisaient très souvent à la guérison. Un spécialiste que le Patriote a contacté et qui a requis l'anonymat, a indiqué que la situation a plus d'une fois fait l'objet des réunions internes et que la hiérarchie est bien informée. Il se pose aujourd'hui, à ce Centre le sempiternel problème d'argent, comme si cette direction n'est prise en compte dans les différents budgets du ministère de la santé et de la population.

Ainsi, faute d'une action humanitaire vigoureuse, les malades mentaux deviennent de plus en plus nombreux à travers les rues de Brazzaville et de Pointe-Noire, occasionnant parfois des accidents de circulation.

Pour tout dire, ces compatriotes pourtant malades sont abandonnés à leur triste sort, dans une indifférence totale des autorités, des parents et des associations caritatives.

La question que l'opinion se pose est celle de savoir, qui, en principe doit s'occuper des malades mentaux ? C'est la question fondamentale que se posent les Congolais qui s'apitoient de cette catégorie de malades. Mais cette question reste malheureusement sans réponse et l'errance des malades mentaux s'éternise. Pourtant, les questions de santé et de la population sont du ressort du ministère de la santé et de la population qui doit donc assumer ses responsabilités.

Dès lors que ces compatriotes malades sont définitivement abandonnés par leurs familles respectives, c'est l'Etat à travers ses établissements sanitaires spécialisés qui doit en principe les prendre en charge. Le spectacle odieux qu'offrent ces malades mentaux dans les rues, n'est pas de nature à attirer les touristes au Congo qui exigent au préalable une quiétude totale et parfaite aussi dans les rues que dans les hôtels.

Alexandre Ôgnégné

LE ROTARY CLUB SENSIBILISE À LA RÉSURGENCE DES MALADIES MENTALES

Le Rotary Club «Brazza téléma» a organisé à Brazzaville, une conférence-débat sur la problématique de la santé mentale. En effet, il ressort qu'au Congo, la pathologie constitue un vrai problème de santé publique. La conférence a été animée par le Professeur Maxim Mouanga, neurologue et psychiatre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Placée sous le thème : «santé mentale et énergie mentale : facteurs de promotion, développement personnel et croissance collective», cette conférence a réuni une centaine de rotariens venus de Brazzaville, de Pointe-Noire, de Yaoundé au Cameroun et autres individualités.

Dans son exposé, le Pr Alain Maxim Mouanga a défini le terme « santé mentale » comme étant le bien-être mental psychique, émotionnel et cognitif ou une absence de trouble mental. Le terme, a-t-il indiqué ne renvoie pas ipso facto à un état de démence tel que le commun des mortels l'entend. Il est aussi un ensemble de maladies qui affectent le mental de l'homme.

Au Congo, la situation est alarmante. Le pays manque de psychiatres infanto-juvéniles, pas de prise en charge de l'autisme ni d'hôpitaux psychiatriques. Le Congo ne dispose non plus de centres d'hébergements des malades mentaux, ce qui favorise leur errance dans la ville.

La santé mentale constitue donc une urgence nationale, au regard de l'ampleur de la situation mais surtout du déficit inédit en personnel soignant. « Le Congo ne compte à ce jour que quatre médecins psychiatres dont trois exercent à Brazzaville et un seul à Pointe-Noire. En plus, le pays ne dispose pas de centres de prise en charge spécialisés dans le domaine. La patholo-



Les rotariens accordent une attention particulière aux malades mentaux

gie gagne du terrain dans le pays. Au niveau mondial, 800 millions de personnes souffrent de troubles mentaux graves», a signifié le Pr Alain Maxim Mouanga.

Le conférencier a indiqué qu'il existe quatre sortes de maladies mentales les plus fréquentes

qui sont les malades de la psychose délirante aigüe qui représente 29% ; les schizophrénies qui couvrent 26% et les troubles bipolaires estimés à 26% des cas.

Par ailleurs, le neurologue a affirmé que les troubles mentaux sont dus à plusieurs

facteurs parmi lesquels, le chômage, la souffrance et le stress. Pour lutter contre les maladies mentales, il faut se distraire mais aussi et surtout beaucoup dormir.

Dim-Martie Mizère

Renforcement de la criminalité à Brazzaville

LES BANDES CRIMINELLES SERAIENT-ELLES HORS DE CONTRÔLE ?

Il ne se passe plus une semaine sans que des attaques à main armée ne soient signalées à Brazzaville ou à Pointe-Noire. Malgré les traques menées par la force publique, des bandes de hors-la-loi continuent de tuer et de semer la peur dans les quartiers des deux villes. Leurs modes opératoires varient en fonction des cibles et du cours du soleil. Souvent remis en liberté après quelques jours de détention, les éléments relevant de ces bandes sèment la désolation dans les familles. D'aucuns pensent que ces criminels finiront par s'attaquer aux institutions de l'Etat, si l'on n'y prend garde. La menace n'est donc pas à sous-estimer, indique-t-on en substance.



Malgré les dispositions prises, le phénomène koulouna se renforce

Dans les villes et campagnes, à chaque jour son lot d'informations faisant état d'agressions à mains armées ou de meurtre. Jour après jour, les populations sont régulièrement sous le choc. « Trop, c'est trop », entend dire dans l'opinion face à la montée en puissance de ces gangs qui donnent du fil à retordre à la force publique, et rendent incertains les lende-

maines des populations. Ces gangs ont des noms : « Bébés noirs », « Arabes » et « Américains ». Ils agissent impunément dans les quartiers des deux grandes agglomérations qu'ils ont morcelés en territoires strictement contrôlés par les uns et les autres, avec des frontières intangibles et inviolables. Ces violences ont gagné les villes secondaires où des brigands sévissent en

bandes organisées. Ils tirent leur efficacité des offres technologiques et des motos. Ces jeunes délinquants, pour la plupart récidivistes, présentent de nombreux signes distinctifs : tatouages, coiffures extravagantes et habillement calqué sur certaines célébrités... Ils assurent leur survie sur le dos des populations, au travers des actes de vols, viols et extorsions qu'ils accomplissent en usant des machettes, barres de fer, couteaux... Comme si cela ne suffisait pas, l'émotion est transposée sur les réseaux sociaux où sont diffusées des scènes d'une rare barbarie, au mépris de la loi. Souvent, ce sont des vidéos sur des attaques contre de paisibles citoyens de passage dans une zone infestée de brigands, ou d'affrontements sanglants entre les deux gangs rivaux. En effet, les « Arabes » et « Américains » ne se tolèrent jamais. Ils s'affrontent même dans les cimetières, au cours des enterrements. Les veillées mortuaires, ainsi que les cérémonies de mariage ou d'anniversaire, sont devenues des lieux à hauts risques. Si hier, ces criminels choisissaient d'agir la nuit, profitant de l'obscurité pour passer inaperçus, de nos jours,

l'heure n'a plus d'importance. Bien plus, de plus en plus ils opèrent la journée, sachant qu'à cet instant, les grandes personnes sont en dehors de leurs domiciles. Ce moment est donc choisi à dessein, en raison des facilités qu'il offre aux délinquants.

Ne craignant ni la police, ni la justice, ces « Arabes » et « Américains » peuvent faire irruption dans les lieux de leur choix, quand ils le veulent. D'aucuns pensent que leurs arrestations par la force publique ressemblent à de simples mises en scène, puisque le plus souvent, ils sont remis en liberté au bout de quelques jours de détention. Baignant dans cette impunité, ces malfrats ne manquent pas de repartir dans leurs anciens quartiers, malgré les regards accusateurs de leurs congénères. Souvent, ils reprennent leurs forfaits avec la même arrogance, la même liberté et la même assurance, défiant ainsi les proches de leurs victimes. Il y a encore quelques années, un corps sans vie retrouvé dans un coin de la ville, était un fait bouleversant qui suscitait émoi et colère dans l'opinion. Aujourd'hui, le phénomène Kuluna a banalisé la mort, en même temps qu'il a désacralisé la vie.

Les Kuluna, un phénomène venu d'ailleurs

A l'origine du phénomène des « Arabes et Américains », il y a celui appelé Kuluna né à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo au milieu des années 2000. Mus par l'appât du gain facile, les jeunes Congolais associés aux expatriés se sont constitués en bandes similaires pour voler, racketter et tuer. Le terrain urbain étant fertile, ce phénomène s'est engraisé jusqu'à prendre des proportions importantes à Brazzaville et Pointe-Noire. Agissant en bandes organisées, ces jeunes délinquants ont pris possession des quartiers entiers, au vu et au su de toutes les autorités, locales et nationales, civiles et militaires. La rivalité entre les deux bandes est devenue si forte que la présence d'un membre du groupe ennemi est considérée comme une violation flagrante des frontières, un acte souvent réprimé dans le sang. Tel a été le cas récemment au quartier Casis (Brazzaville), un sanctuaire des Arabes où un

jeune étudiant a été taillé à la machette en plein jour, au seul motif qu'il venait du quartier Kahounga, réputé sous contrôle des Américains. De nombreux autres citoyens ont fait les frais de cette rivalité, pour avoir simplement porté des habits frappés aux couleurs prohibées dans le quartier visité, parce que ces couleurs sont sensées faire la propagande du groupe ennemi. Ceci est vécu comme un acte de provocation, souvent réprimé dans le sang. Dans leurs fiefs convertis en véritables foyers de la criminalité, ces bandits se sentent véritablement en zones conquises où ils jouissent de tous les droits, y compris celui d'ôter la vie. Pendant ce temps, la police et la justice jouent au chat et à la souris.

L'étonnante apathie de la police et la justice

Est-il besoin de rappeler que la police congolaise, comme toutes les autres polices, est investie de la lourde mission de sécurisation des personnes et des biens, et du rétablissement de l'ordre public là où il est perturbé ? La mémoire collective retient que plusieurs opérations de police ont été initiées dans le pays, sans que le phénomène ne connaisse le moindre recul. Au contraire, année après année, il ne cesse de monter en puissance et de changer de formes, chaque fois que les arrestations se multiplient.

A en croire certaines autorités de la police, celle-ci joue bien sa partition, notamment en interpellant les criminels et en les mettant à la disposition du procureur de la République. Que ces malfaiteurs ne soient pas inculpés par la justice au point de se regagner impunément leur toit familial en toute quiétude, il y a lieu de s'interroger sur l'attitude de la justice congolaise. Les langues se délient et d'aucuns soupçonnent des complicités, des connivences, si ce n'est simplement la démission des services compétents. Si ces complicités et connivences étaient avérées, il ne serait pas superflu de conclure qu'elles sont contributrices de la montée en puissance du phénomène. Et dans l'opinion, l'on s'interroge : « à quand une opération coup de poing musclée, pour éradiquer cette criminalité galopante ? »

J.D.

NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire :	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Brazzaville :	06 662 53 00
E ² C :	42.42.
CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	06 752 20 20 / 05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka :	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Massina :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93

Action humanitaire

LA FRANCE APPORTE SON AIDE AUX VICTIMES DES INONDATIONS

La France a fait don du matériel d'urgence devant servir d'abris aux victimes des inondations. C'est la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa qui l'a reçu à l'aéroport Maya-Maya, le 30 janvier 2024, des mains de l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi.



L'aide aux victimes des inondations commence à arriver

Ce don est composé de 504 tentes familiales, 550 kits d'outils de construction, 1525 tapis de sols individuels et 2080 couvertures. Justifiant ce don, la diplomate française a déclaré: « les inondations touchent plusieurs pays dans le monde, pas seulement le Congo. Cette aide humanitaire, d'une valeur de 122 millions de F CFA, témoigne de la solidarité de la France avec le peuple congolais ». De son côté, la ministre des Affaires sociales a précisé que cette assistance va aider à construire un site pour abriter les déplacés des inondations parmi lesquels, les élèves, notamment ceux des classes d'examens et les enseignants pour sauver l'année scolaire. Elle a salué la rapidité avec laquelle la France a réagi en apportant ce don humanitaire

d'urgence aux Congolais dans le besoin. En effet, depuis la fin de l'année 2023, les fortes pluies qui se sont abattues sur l'ensemble du territoire congolais ont provoqué des inondations ayant affecté plus de 350 000 personnes dans les 12 départements de la République du Congo. A en croire certains météorologues, ces inondations sont semblables à celles qui se sont produites au Congo en 1961. Rappelons cependant que, les opérations d'assistance humanitaire ont été enclenchées le 28 janvier dernier à Brazzaville et se poursuivent. Au total, neuf départements sont touchés par ces inondations. 1 790 968 personnes sont affectées et 525 456 d'entre elles doivent bénéficier d'une prise en charge humanitaire

d'urgence. A Brazzaville, la prise en charge humanitaire a été lancée le 28 janvier 2024 couvrant 38 614 personnes dans le besoin. Le département de la Cuvette a enregistré 31.593 personnes sinistrées et le département du Kouilou compte 4.536 personnes nécessitant une prise en charge d'urgence; le département de la Likouala compte 348 212 victimes des inondations; le département du Niari en comptabilise 426 sinistrés; le département des Plateaux 58 986; le département de Pointe-Noire a enregistré 20 921 personnes qui sont dans le besoin; le département du Pool a enregistré 16 235; le département de la Sangha a recensé 5933 personnes nécessitant une aide d'urgence.

Dim-Martie Mizère

Zone CEMAC

LE CIESPAC INNOVE DES FORMATIONS EN MASTER DE SANTÉ PUBLIQUE

Le directeur général du Centre Inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), Pierre Marie Tebeu, a annoncé le 30 janvier dernier à Brazzaville, avoir mis en place des formations innovantes en masters, licences professionnelles et des diplômes universitaires en santé publique afin de répondre aux besoins des six Etats de la Zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

En effet, les six formations en master sont consacrées à la pédagogie en sciences de la santé, la recherche, la gestion hospitalière, la gestion du district de santé, la santé publique et aux cours du soir. Cette réforme a été approuvée par le Conseil d'administration de cette institution d'enseignement supérieur en santé. Dans le cadre de cette dynamique, la licence préparatoire en santé publique sera également lancée au cours de cette année académique. Par ailleurs, les formations de licences professionnelles et de diplômes

tant pas dans les pays de la sous-région actuellement », a indiqué le professeur Pierre Marie Tebeu. Depuis 2016, il convient de préciser qu'en ce qui concerne l'offre de formations de qualité en santé publique, le Ciespac a formé en huit ans deux cent vingt-huit cadres de la santé, ressortissants de la Cémac et d'autres pays d'Afrique. Il a contribué à la recherche épidémiologique et à la recherche sur les politiques ainsi que les systèmes de santé. Il a également apporté un appui technique à la mise en œuvre des actions de santé publique.



Des innovations au diapason des besoins de la CEMAC

universitaires en santé, dites de courtes durées initiées par le Ciespac, concerneront, au cours de cette année, l'initiative en pédagogie de sciences de santé, la prise en charge de la fistule obstétricale, la pédagogie en sciences de la santé, la prévention du col de l'utérus, la gestion des hôpitaux et la gestion des districts de santé. En 2001 et 2002, sur la base d'une note circulaire, « le Ciespac qui avait identifié les besoins, a constaté que les professionnels en santé sont qualifiés mais ils ont des difficultés parce que l'approche pédagogique ne leur a pas permis d'acquérir des compétences. Beaucoup de ces formations lancées sont innovatrices parce que n'exis-

S'agissant des formations de courtes durées (Certificat-Diplôme universitaire), le Ciespac a mis en œuvre quatre sessions cette année pour quatre formations. 76 cadres ont été formés. Il sied par ailleurs de souligner que l'intégration sous régionale poursuivie grâce à la volonté des chefs d'Etats de la Cémac intègre le renforcement de la recherche interinstitutionnelle et la mobilité non seulement des enseignants chercheurs, mais également des apprenants. La mobilité est l'un des principes cardinaux du système LMD auquel la Cémac a adhéré depuis 2005.

D.M.M.



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa' en face du Centre Culturel Français.
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



Fondation JED

DE NOUVELLES FIGURES SORTIES DE L'OMBRE

Il s'agit des 9 filles et des 21 garçons ayant obtenu les meilleures moyennes aux examens d'Etat, dans les classes intermédiaires du secteur public et dans les écoles spéciales au titre de l'année scolaire 2022-2023. Grâce à la fondation jeunesse éducation et développement (JED) d'Esther Gayama Ahissou, ils ont été mis en lumière au cours de la dix-septième édition des « premiers des meilleurs élèves du Congo », le 27 janvier à Brazzaville. La cérémonie y afférente a été présidée par le ministre d'Etat, ministre la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa.



Selon le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou, ce moment de la vie du système éducatif congolais et des apprenants est semblable au premier jour de la rentrée scolaire ou la publication des résultats des examens d'Etat et concours. Des élèves, partenaires du système éducatif, mécènes et autres acteurs de la communauté éducative ont vécu avec allégresse ces instants de gloire et de fierté de l'école et célébré le travail acharné, de ces talents. Une preuve de plus qu'il faut « continuer à investir dans l'éducation, dans l'avenir de notre pays et mettre en valeur, le merveilleux trésor qui y est enfoui », à en croire le ministre Jean Luc Mouthou. En consultant le tableau des meilleurs de l'année 2023, on découvre que pour les examens d'Etat et concours, Joseph Boke a obtenu son CEPE avec 9,42 sur 10 de moyenne ; Rebecca Queen Stone Epongo Ngoua a eu 18,19 au BEPC, Franks Little Okemba Okombi a obtenu 16,46 au baccalauréat général, Marina Gloria Bouanga Ikoh qui a décroché le BET avec 15,26 et Hidrice Massouma Mawidi a arraché son bac technique avec une moyenne de 14,67. Il s'agit là des élèves qui ont été sacrés meilleurs de l'année scolaire 2022-2023. Au titre des classes intermédiaires du secteur public : Exaucé Abimana, Beni Gerolde Mboussou, Sérasie Christie Providence, Prude Mananga et Marie Joséphe

Ndissa ont été les premiers des meilleurs respectivement en sixième, cinquième, quatrième, seconde et première. Par département, JED fondation a mis en lumière Franks Little Okemba Okombi de Brazzaville avec 16,46 sur 20. C'est la plus forte moyenne au baccalauréat session 2023. Il a surclassé Pense Marco Milouana Kimbassa (Sangha), Jean Miland Yayaka (Pointe-Noire), Cliche Dieunel Bazola (Bouenza), Nievege Samba Mopango (Pool), Surprise Chadrel Nkombo Mandzila (Plateaux), Destin Phigéo Mpassi (Niari), Frey Chadia Dorelle Zébéléloé (Lékoumou), Davel Vena Itambala Koudefo (Kouilou), Apôtre Christian Mutabaruka (Likouala), Vianna Bernadette Makambala (Cuvette), Amerly Ngondji Olingou (Cuvette ouest). Dans l'ensemble, on retient qu'avec 18,69 sur 20 de moyenne, Dan Lylian Miantama, élèves en quatrième l'an passé au lycée d'excellence Mbounda aura obtenu la plus forte moyenne de l'année scolaire 2022-2023 y compris au titre des écoles spéciales où il est suivi par Clara Joyce Madison Assoua des écoles conventionnées catholiques, Isaac Vladimir Kiba du lycée d'excellence d'Oyo, Jeanel Mary Ngoko de l'école militaire préparatoire général Leclerc, Géniale Jevelia Bouakongo du lycée scientifique de Massengo, Prosélyte Arnauld Ngoumou de l'école nationale des beaux-arts, Lonicia Christevie Kibouamou de Malonga de l'Institut des jeunes sourds de

Brazzaville et Gloire Exaucé Givette Bateringue de l'Ecole nationale des aveugles du Congo. Ces meilleurs élèves dont certains reviennent pour la deuxième fois, ont reçu divers prix : médailles, trophées et attestations qui les prédisposent aux grands destins républicains et internationaux, suscitant l'admiration du ministre d'Etat Firmin Ayessa. « Grâce à votre volonté, à votre travail, je suis particulièrement heureux. Je félicite tous les lauréats de la 17ème édition des premiers des meilleurs. Vous avez réussi à vous hisser dans le cercle des meilleurs par l'effort et le mérite. Bon vent pour la suite », a-t-il déclaré. Sur la sellette depuis 2007, Esther Gayama Ahissou artisanne des premiers des meilleurs et de fille lelo femme lobi est comblée. Ce sont des étoiles qui méritent d'être mises en lumière et accompagnées. Elle est satisfaite au regard de l'histogramme de ce que sont devenus les lauréats des éditions antérieures. Parmi ceux-là on peut citer : Césaire Elebou, cadre supérieur à l'ambassade de la Turquie et Prince Bahamboula qui a été élu député. C'est cela qui donne à Esther Gayama Ahissou la force de continuer. A ce jour, énonce Esther Gayama Ahissou, plus de 400 élèves congolais issus des établissements publics, ont bénéficié des actes de bienfaisance de JED fondation.

Ernest Otsouanga

HUMEUR

CES PLAISANTERIES QUE NOUS SERVENT LES MINISTRES

Chaque jour qui passe, les ministres nous abreuvent de beaux discours. Certains nous laissent perplexes, tant leur contenu ressemble à de simples plaisanteries de mauvais goût. En témoignent les morceaux choisis suivants :

Première plaisanterie : chaque année, du 1^{er} novembre au 1^{er} mai, la chasse est réputée fermée en République du Congo. A cette occasion, le ministre en charge des eaux et forêts publie une déclaration par laquelle il rappelle le bienfondé de cette mesure digne d'intérêt pour ce pays résolument engagé dans la conservation de la faune sauvage. Cette déclaration a le mérite de fixer les esprits sur ce combat et ne cesse de marteler sur les peines encourues par les contrevenants, en fonction des actes commis : amende ou emprisonnement... Chaque année, c'est le même rituel comique devant la presse, sans que l'on prenne le soin d'évaluer l'impact réel de toutes ces professions de foi sur les comportements des populations, année après année. En fait, que signifie « la fermeture de la chasse » si les déclarations du ministre ne sont que pur mensonge ? Un mensonge grossier, car que tout au long de la période dite de fermeture de la chasse, dans les marchés, les étales abondent de viande de gazelle, porc-épic, sanglier, singe, buffles... Partout, des réseaux entiers sont constitués pour financer la chasse : des hordes de chasseurs campent dans les forêts, les produits sont déversés sur le marché, au grand bonheur des consommateurs. Il suffit de se rendre dans les différents marchés, pour prendre toute la mesure de cette plaisanterie : d'une part, les revers infligés à la faune sauvage, d'autre part, le degré de mensonge entretenu collectivement par l'ensemble des acteurs qui agissent à différents niveaux de la longue chaîne mafieuse.

Deuxième plaisanterie : le 19 janvier 2024, le ministre en charge du commerce et des approvisionnements a réchauffé une vieille circulaire par laquelle, il rappelle les activités commerciales réservées aux nationaux, ainsi que celles interdites aux étrangers. Selon lui, sont refusées aux étrangers les activités suivantes : le commerce de détail à l'étalage ; la fabrication de pains ; la distribution de pains ; les transports urbain et routier... Le constat est ahurissant : les boulangeries sont tenues à plus de 98% par les Mauritaniens et les Libanais. Dans les villes, la distribution du pain est essentiellement assurée par les sujets Ouest-africains. Aux marchés de Poto-poto et Moungali, les commerçants détaillants les plus nombreux sont : les Béninois, Sénégalais, Maliens et autres Guinéens. Quant au secteur des transports urbains et routiers, il regorge de nombreux étrangers, pour l'essentiel des sujets de la RDC, de la RCA et Ouest-africains exerçant en qualité de chauffeurs ou encaisseurs.

Troisième plaisanterie : le ministre en charge de l'enseignement primaire amuse la galerie, lorsqu'il fait semblant de dénoncer les écoles-ghetto qui poussent comme des champignons après la pluie. Des écoles ne répondant à aucune norme, et qui ne le sont que de nom. Animées par des non-enseignants, curieusement chaque année elles réalisent de très bons résultats aux examens d'Etat. Personne n'est dupe pour comprendre que ces établissements travaillent de connivence avec les services des examens et concours, moyennant des dessous de table énormes. Quatrième plaisanterie : le ministre en charge de l'intérieur a plusieurs fois stigmatisé la circulation des véhicules aux vitres fumées. Un train de mesures a été pris pour que ce type de véhicules ne soit plus visible sur les routes congolaises. Mon œil ! Dieu seul sait, combien de véhicules aux vitres teintées sont en circulation à Brazzaville, Pointe-Noire et dans les villes secondaires. Les parcs automobiles regorgent des voitures aux vitres entièrement ou partiellement teintées qui, de jour comme de nuit, parcourrent allègrement nos routes. Et puis, et puis... Autant de plaisanteries et de grosses blagues de mauvais goût venant de ceux qui nous dirigent. Finalement, de quoi parle-t-on ?

Jules Débel

Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

L'AMOUR, LA PAIX, LA JUSTICE, L'HUMILITÉ, L'ESPÉRANCE ET LA FOI, MAGNIFIÉS PAR LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

La semaine de Prière Universelle pour l'Unité des Chrétiens s'est déroulée cette année du 25 janvier au 2 février 2024. Elle a été placée sous le thème : « *tu aimeras le Seigneur, ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, et ton prochain comme toi-même* ». Au terme de cette semaine de prière, le Conseil œcuménique a dans un message adressé aux fidèles Chrétiens et aux hommes de bonne volonté du Congo d'emprunter le chemin de l'amour, de la paix, de la justice, de l'humilité, de l'espérance et de la foi.

C'est au cours de la célébration de clôture que le nouveau président en exercice le Colonel Eugène Bamanadio a donné lecture de ce message libellé ci-après : « *c'est autour de ce thème que les Chrétiens membres du Conseil œcuménique des églises Chrétiennes du Congo se sont levés comme un seul homme pour prier, implorer et supplier le Seigneur pour que son amour se répande dans tous les cœurs. Ce thème est d'une importance capitale pour tout homme, croyant ou non-croyant.*

En effet, tous les hommes, particulièrement ceux qui croient en Christ Jésus sont appelés à agir comme le Christ, en ayant de l'amour, de la pitié et de la compassion pour ceux qui sont dans le besoin quelle que soit leur identité religieuse, ethnique ou sociale. Autrement dit, aimer d'un amour désintéressé.

Toutefois, la vision de l'amour de notre prochain que Jésus nous enseigne dans ce texte, est dans sa pratique mise à



Le colonel E. Bamanadio

rude épreuve dans le monde d'aujourd'hui, et notre pays le Congo comme nos églises chrétiennes n'en font pas exception.

Le tableau du monde actuel est loin d'être attrayant, car il est peint d'une part, par les guerres entre pays, déséquilibres dans les relations internationales et inégalités imposées par les puissances

occidentales ou par d'autres agents extérieurs. D'autre part, il est aussi frappé par les catastrophes naturelles tels que les séismes, les incendies et les inondations. Nous faisons mention du cas particulier de notre pays qui est frappé du nord au sud par des érosions, des inondations dont les victimes attendent sans doute soutien et notre élan d'amour nonobstant les efforts déjà consentis.

C'est certainement en apprenant à s'aimer les uns les autres au-delà de nos différences que les chrétiens deviendront de véritables « prochains », à l'instar du Samaritain de l'Évangile.

De quelle manière nous répondons à tous ces besoins d'aide et d'amour, lorsque notre société semble être minée par l'individualisme, l'égoïsme, l'insensibilité face à la souffrance de l'autre ?

Oui, le thème de cette semaine de prière pour l'unité des chrétiens nous a invités et continue de nous inviter à l'action, à l'attention aux autres, à guérir

les blessures de celles et ceux que le Seigneur met sur notre chemin.

-Comment pourrions-nous être heureux quand de nombreux frères et sœurs en humanité sont en souffrance au bord du chemin ?

-Comment pourrions-nous être en paix quand de nombreux citoyens sont traumatisés et perturbés dans leur corps et âmes ?

-Comment pourrions-nous être sereins quand de nombreuses familles sont sans abri ?

-Comment pourrions-nous être tranquilles et sereins quand de nombreuses personnes n'ont rien à mettre sous la dent ?

Ces paroles de Jésus doivent nous interpeller à tous les niveaux : « *Toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait* » (Mt 25).

Il nous faut emprunter le chemin de l'amour, de la paix, de la justice, de l'humilité, de l'espérance et de la foi».

Concernant le mariage pour tous, « *le Conseil œcuménique des églises du Congo, dans le respect de nos valeurs culturelles et traditionnelles sur le mariage que la foi chrétienne a assumées et purifiées à la lumière des Saintes Ecritures, demeure strictement attaché à l'union d'un homme et d'une femme confirmée par la doctrine de l'Eglise chrétienne selon les desseins du Créateur. Ecoutons ainsi nous parler la Bible : Elle condamne fermement l'homosexualité comme une faute lourde (Genèse 18 :20-21, 19 :5), Comme une infamie dans Juges 19 :22-23 et comme une abomination dans Lévitique 18 :22 enfin, comme une activité sexuelle contre nature dans Romains 1 :26-27.*

Il nous convient ici donc de notifier que l'Eglise corps du Christ reste le dernier rempart afin d'empêcher cette déviation qui est source de perte. Au nom de l'amour, nous disons non et encore non à ces unions illégitimes».

Telle est l'économie du message du Conseil œcuménique qui a été décliné au terme de la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

G. Yengo Diatsana

LE COLONEL BAMANADIO, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES CHRÉTIENNES

Le colonel de l'Armée du Salut, Eugène Bamanadio, a été élevé le 25 janvier 2024 à Brazzaville au titre de président du Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo (COECC), à l'ouverture de la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Il remplace à ce poste le révérend pasteur Alain Juste Gonard Bakoua de l'Eglise Evangélique du Congo (EEC).

Peu avant la cérémonie de passation de consignes et de témoin, le président sortant a donné quelques orientations à son successeur en ces termes : « *Nous sommes très heureux de vous voir nombreux en ce lieu de culte pour ce moment si important de la vie de notre institution. Vous avez une grande responsabilité, étant chef du territoire national de l'Armée du Salut et même au-delà. Alors, vous comprenez que le Seigneur, aujourd'hui, vous enjoint encore à une autre mission certes délicate, mais vous savez le faire. Je crois que vous allez continuer dans ce sillage, conformément aux recommandations des textes régissant notre institution* ». Ayant été installé dans sa mission, le nouveau président a réceptionné quelques cadeaux symboliques, signe de solida-

rité et de communion entre les leaders des églises.

Le colonel Eugène Bamanadio a ensuite livré un message fort dans lequel il a promis de cultiver l'amour entre les enfants de Dieu. « *Pour que le Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo soit à la hauteur des grands défis de l'heure, défis nombreux, défis larges, défis grands et défis inattendus, je mettrai l'Eternel des Armées au centre de mon action. Lui qui connaît le secret de notre avenir et celui du devenir de tout chrétien. Je travaillerai sur les traces et les preuves des pères fondateurs du mouvement œcuménique, en cultivant les valeurs de la prière, de l'unité, de la convivialité, de la solidarité, de la tolérance, du respect mutuel et de l'acceptabilité rationnelle* », a confié le nouveau président. Notons que le mandat du prési-



Installation du nouveau président en exercice du COECC

dent du Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo est de deux ans, soit de 2024 à 2026.

Cette semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens,

organisée par le COECC, s'est déroulée sur le thème « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ton énergie et de toute ta pensée* » (Luc

10-27). Un thème axé sur la centralité de l'amour, de la vie chrétienne.

Cette communauté chrétienne reflète l'universalité de l'évangile, en accueillant les hommes et les femmes de tous horizons ainsi que les hommes de toutes les races, de tous les groupes ethniques, de tous les milieux et de toutes les classes sociales. En fait, l'amour est ce qui devrait caractériser tous les chrétiens afin que le monde s'aperçoive qu'on est réellement enfants de Dieu.

A ce sujet, le pasteur LOUPE a déclaré à l'ouverture que la parabole du bon samaritain recommande de reconsidérer l'autre ou le prochain comme un être pris dans son anthologie. « *A la question de savoir qui est mon prochain, nous répondons que les êtres vivants créés par le Très Haut, méritent notre attention. Les barrières ethniques, tribales, voire régionales ne devraient plus exister au niveau des chrétiens. Que l'Eglise universelle focalise et pérennise un enseignement sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain* », a-t-elle conclu.

Gulit Ngou

Etats Généraux

NOUVELLES VISIONS ET ORIENTATIONS POUR L'ÉCOLE CONGOLAISE

Les assises nationales des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ont connu leur épilogue le 29 janvier dernier à Brazzaville, au terme de cinq jours d'intenses travaux. Des recommandations ont été adoptées pour donner au système éducatif congolais un nouveau contenu. Le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui a clôturé les travaux a qualifié ces états généraux d'un véritable pacte social pour la transformation du système éducatif et le développement du Congo.



Les états généraux s'achèvent sur une note satisfaisante

Les travaux se sont déroulés en parfaite synergie avec les besoins qu'ont exprimés les participants pour améliorer l'école au Congo. Les participants se sont donnés cinq jours pour passer au

peigne fin, le système éducatif congolais, la formation et la recherche. Ils ont défini de nouvelles orientations politiques et stratégiques ; établi les grandes actions prioritaires à entreprendre à court et moyen

terme. Ils ont aussi élaboré le budget pour mettre en œuvre les recommandations qui ont été adoptées. Ils ont également proposé des instances et des mécanismes de coordination, de suivi ainsi que d'évalua-

tion.

Pour rester dans l'esprit des états généraux, les participants ont exigé la réécriture de la loi portant organisation du système éducatif, élaboré un avant-projet de loi sur la recherche scientifique et technologique et un avant-projet de loi de programmation budgétaire. En tout cas, la moisson a été abondante à en croire le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso qui affirme qu'aucun secteur n'a été laissé pour compte, lors de cette grand-messe.

Les états généraux s'achèvent, commence alors le plus dur et le plus utile, à savoir, la traduction dans les faits des conclusions issues de ces assises que le premier ministre qualifie d'états généraux de la transformation de l'éducation qui feront naître une école réformée et transformée ; une école qui procurera aux apprenants les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes devant leur permettre d'être résilients, compétitifs sur le marché de l'emploi et préparés à faire face aux défis du développement durable.

Poursuivant sa déclaration, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a affiché son optimisme quant à l'avenir de l'école au Congo en ces termes : « l'école qui va résulter de ces états généraux de la transformation de l'éducation sera celle qui formera le citoyen congolais, imbu de civisme et de probité, capable de se prendre en charge, de dominer les situations et les événements de sa vie, d'ana-

lyser les enjeux institutionnels, sociaux et environnementaux et de se mobiliser pour agir sur les contraintes qui pèsent sur lui et sur son groupe social dans ce monde à l'avenir incertain ».

Ce qui revient à dire que des cendres de cette concertation de haut niveau, naîtra un système éducatif, de formation et de recherche plus adapté aux réalités socio-économiques et culturelles du Congo. De l'avis des participants, le système éducatif congolais est désormais placé sur la meilleure rampe de lancement.

Conscient du fait que la conception d'un plan et sa concrétisation sont deux choses différentes, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a instruit les acteurs impliqués dans la gestion du système éducatif du Congo de traduire les recommandations et préoccupations en programmes d'actions et mobiliser des moyens que cela exige. Le premier ministre a rassuré les participants, que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre les conclusions issues de ces états généraux. Pour ce faire, il a sollicité l'appui des partenaires au développement, d'autant plus que ces états généraux constituent à ces yeux : « un pacte social pour la transformation de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche en vue du progrès, d'un meilleur avenir de la jeunesse et du développement durable de notre pays ».

Henriet Mouandigna



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ La décrue, après un nouvel an passé les pieds dans l'eau

Après avoir passé les fêtes de la nativité et du nouvel an les pieds dans l'eau, de nombreux habitants des localités du Congo ayant vécu des inondations se félicitent de la décrue. Plusieurs villages des départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette, des Plateaux et du Niari, étaient sous les eaux. Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire n'ont pas été épargnées par ce phénomène dû au dérèglement climatique. Les districts de Bétou, Dongou, Impfondo, Epéna, Bouanéla, Liranga, Mossaka, Makotimpoko et l'île Mbamou, ont été les plus touchés.

Tout apparaît comme une catastrophe généralisée et les populations qui se croient abandonnées attendent avec impatience l'aide du gouvernement. Malgré ces conditions pénibles, les pêcheurs prédisent que pendant la décrue et la petite saison sèche la pêche sera fructueuse. Pour eux, ce niveau d'eau qui a dépassé les bornes

a permis aux différentes espèces de poisson de se reproduire et de se nourrir dans les forêts inondées. Certains qui avaient trouvé refuge dans ces forêts englouties sous les eaux font déjà de bonnes prises de poissons avec des filets, des hameçons et des nasses. Contrairement aux inondations de l'année de 2019 où certaines localités avaient été épargnées ou partiellement touchées, celles de 2023 ont atteint selon le jaugeage des experts un niveau d'eau de 5,91 mètres. La crue exceptionnelle de 1961-1962 avait atteint 6,26 mètres.

◆ Un cadeau d'anniversaire qui n'a pas été offert

Il voulait offrir un cadeau d'anniversaire à sa fiancée, en organisant le mariage coutumier à la date de naissance de cette dernière. Les exigences de sa belle-famille sur l'organisation de la cérémonie ont conduit le jeune garçon apparemment fortuné à renoncer à la dot qu'il compte faire à une date ultérieure. Les parents qui voulaient d'une

cérémonie faste avaient demandé au jeune garçon de les aider dans la location des chapiteaux haut de gamme et le pavoisement de la parcelle familiale. Le fiancé qui tenait à la réussite de la cérémonie, a mis à leur disposition une somme conséquente pour cela. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont exigé l'affectation d'un service traiteur et des moyens de transport pour leurs invités. Le jeune garçon se rendant compte que chaque fois qu'il acceptait une doléance de sa belle-famille, une autre s'ajoutait, occasionnant des dépenses qui logiquement devaient être supportées par ses futurs beaux-parents. Cette situation incongrue n'a pas été du goût du jeune garçon qui a décidé de reporter la cérémonie à une date inconnue. Il a adressé un courrier au chef de la famille de sa fiancée en créant un motif pour justifier le report : « mon père tenait obligatoirement à m'assister. Cependant, son état actuel de santé ne le lui permet pas. Raison pour laquelle j'ai décidé de reporter la cérémonie et veuillez me comprendre

et m'excuser ». Le lendemain, le jeune homme a voyagé laissant entre les mains des parents de sa fiancée l'argent mis à leur disposition pour la cérémonie avortée. Jusqu'à ce jour sa dulcinée n'a plus de ses nouvelles. C'est la grande déception de la fiancée qui a passé de mauvais jours. Elle craint que son préféré trouve mieux ailleurs.

◆ Les années 1996 et 2024 ont le même calendrier

Le calendrier de l'année 2024 est le même que celui de 1996 et le mois de février que nous venons d'entamer est particulier. Il compte comme en 1996, 4 dimanches, 4 lundis, 4 mardis, 4 mercredis, 4 jeudis, 4 samedis. Ce n'est donc pas faux quand nous lisons dans les saintes écritures qu'il n'y a pas de nouveau sous le soleil. Si vous n'avez pas de calendrier ni d'agenda de l'année en cours, vous pouvez utiliser ceux de 1996. □

Tournoi de Football des 13^{èmes} jeux africains

LE CONGO, LOGÉ DANS LE GROUPE A, AFFRONTERA LE GHANA, LA GAMBIE ET LE BÉNIN

C'est pour la cinquième fois de son histoire que le Congo prendra part au tournoi de football des jeux africains. Mais en dehors de l'épopée combien glorieuse de 1965 à Brazzaville il n'y a plus jamais eu d'autres séquences à immortaliser.

Il avait fallu une bonne dose d'audace, d'imagination et de folie pour que le Congo puisse arracher l'organisation des premiers jeux africains de l'histoire. Alors que la coupe d'Afrique des nations de football était lancée depuis 1957 le Congo continuait de se tenir à l'écart de cette compétition qui ne réunissait encore que très peu de pays sinon l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie. Seulement en 1962 que le cercle a commencé à s'élargir avec l'Ouganda et la Tunisie puis le Ghana et le Nigeria en 1963. En 1965, en Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, et le Congo-Léopoldville sont, eux aussi, arrivés pour la première fois. Mais bien avant novembre, il s'est déroulé du 18 au 25 juillet à Brazzaville le tournoi de football des premiers jeux africains avec déjà huit pays. Les pays qualifiés étant issus des qualifications organisées dans chaque sous-région. On s'en souvient, au premier tour, le Congo battit le Togo (7-1) et l'Ouganda (2-1) avant de perdre « volontairement » devant le Mali (1-2). Une défaite qui faillit coûter sa vie à l'entraîneur Paul Ebonzibato dont la préoccupation était d'éviter l'Algérie



Tirage au sort des groupes

en demi-finales. Le Congo terrassa la Côte d'Ivoire en demi-finales pour retrouver le Mali, vainqueur de l'Algérie (2-1). Une finale épique qui se solda finalement sur un résultat nul (0-0). Mais, conformément au règlement, le Congo fut désigné vainqueur au nombre de corners (7-2). Mais, depuis, le Congo ne pèse plus lourd dans cette compétition. En 1973, lors des deuxième jeux africains, au Nigeria il n'a battu que la seule Haute-Volta (3-0) avant de faire naufrage devant l'Égypte (1-3) et la Guinée (1-5). Au Zimbabwe, en 1995, et à Brazzaville en 2015 le Congo est plutôt passé comme une lettre

à la poste.

Qu'en sera-t-il en mois prochain à Accra ?

En marge de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations qui se déroule présentement en terre ivoirienne, la Confédération africaine de Football a procédé jeudi dernier au tirage au sort du tournoi des treizièmes jeux africains. C'est ainsi que le Congo, notre pays, a été logé dans le groupe A aux côtés du pays organisateur, le Ghana, de la Gambie et du Bénin. Le groupe B est particulièrement relevé avec le Nigeria, l'Afrique du sud, le Sénégal, l'Ouganda et la Tunisie. Comme on le voit, le groupe B

se compose de cinq pays et non des moindres alors que le groupe A réunit quatre pays. Le dernier comité exécutif de football a déjà porté son choix sur l'équipe nationale des U20, quart finaliste lors de la dernière CAN de la catégorie, pour représenter le Congo à ce tournoi ghanéen. Que dire des chances du Congo pour franchir le premier tour ? Evidemment, les chances existent mais le Ghana, pays organisateur, a plutôt l'air d'une montagne inaccessible. Car, depuis la nuit des temps, le Congo n'a jamais battu le Ghana en matière de football. Le grand maximum jusque-là c'est un résultat nul et, comme

par enchantement, les nuls ont été obtenus quand les matchs se jouent en terre ghanéenne. Ce qui, psychologiquement, est plutôt bon signe. Mais l'événement se déroule dans un mois environ et cela pose forcément un problème de préparation. C'est vrai que le championnat national direct est en cours mais les automatismes ont besoin d'être huilés. Car personne, en ce moment, ne sait où en sont Béninois et Gambiens, nos principaux concurrents pour l'autre place qualificative. Les Diabes-Rouges U20 ont donc besoin d'une mise en jambes conséquente. Or le Congo, dans son ensemble, n'a pas su préparer ce rendez-vous ghanéen. Voilà le pourquoi de nos inquiétudes car la chance et le hasard ne constituent nullement du solide dans le sport. C'est plutôt un domaine où seul le travail rigoureux, méthodique et sérieux apporte du fruit. La Gambie, comme le montrent les archives, n'ont jamais, au grand jamais battu le Congo. Notre prometteuse équipe de jeunes se doit de confirmer cela à Accra. Mais, avec le Bénin, il va falloir batailler comme devant le Ghana.

Nathan Tsongou

Quarts de finale, CAN Côte d'Ivoire 2023

LE DÉNOUEMENT APPROCHE

Bien sûr, le football n'est qu'un jeu où il n'y a jamais qu'un seul vainqueur. Celui qui gagne le dernier match d'une compétition. Toutes les autres séquences ne sont que des péripéties qui procurent au football toute sa beauté. La CAN ivoirienne, jusque-là, aura été riche en surprises et en émotions mais elle n'a pas non plus manqué de tâches qui n'honorent pas le sport-roi. Ce n'est pas pour autant une spécificité africaine. Mais, à la fin, il y aura bel et bien un vainqueur à respecter.

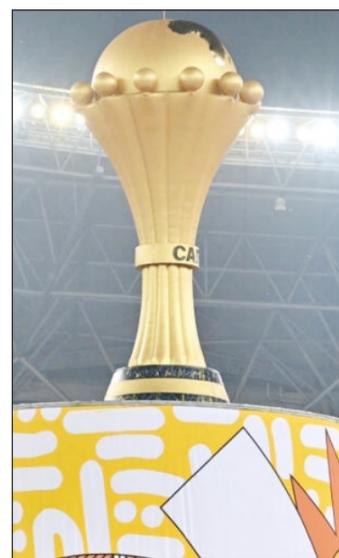
Le Sénégal, le Cameroun, l'Algérie, le Ghana, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte tous renvoyés plus tôt que prévu à la maison. Cela fait incontestablement partie de l'indéchiffrable du football. Car Cameroun-Égypte, Sénégal-Égypte et Sénégal-Algérie sont les trois dernières finales de la plus prestigieuse compétition dans le continent noir. Même le meilleur représentant africain à la dernière coupe du monde n'a pas été capable de tenir son rang. C'est dire que, dans le football, les rois aussi ont leurs malheurs. Mais Côte d'Ivoire 2023 a aussi enregistré de belles surprises. Il a donc été formellement établi que le football progresse dans bon nombre de pays qui jusque-là,

étaient plutôt considérés comme de simples faire-valoir. On peut citer, pêle-mêle, le Cap vert, la Guinée Equatoriale, la Tanzanie, la Mauritanie et la Namibie. Ces pays, pratiquement tous, apparaissent comme des puissances en devenir. Ce qui, évidemment, prouve à suffisance qu'un travail sérieux est en train de se faire et qu'on est bel et bien dans la logique du « plus vite », plus haut, plus fort ». Autre pays qui aura fait forte impression dans ce tournoi c'est l'Angola. Sans complexe aucun les « Palancas Negras » ont eu une prestation remarquable face l'ogre nigérian qui a plutôt fait valoir son expérience. Ce match, en réalité, s'est joué sur un coup de dé. Autrement, les

deux équipes ont plutôt paru très proches l'une de l'autre. Mais c'est le Nigeria qui s'est qualifié pour la quinzième fois de son histoire pour la demi-finale.

R.D.C-Guinée, une affaire entre habitués du circuit

On s'attendait à vivre un choc de géants mais en réalité il n'y a pas eu match. Les Léopards ayant, après l'égalisation, pris le match à leur compte au point d'éteindre complètement le Syli National. En effet, les Congolais se sont montrés plus puissants, plus mûrs tactiquement, plus saignants et plus imaginatifs. Les Guinéens, eux, étaient comme



perdus et impuissants. L'addition aurait pu être plus lourde mais les Léopards ont juste fait l'essentiel (3-1). Désormais, ces Léopards peuvent croire. Car en 1974, par exemple, ils avaient aussi battu la Guinée (2-1) avant d'aller remporter le trophée après avoir éliminé le pays organisateur. Pourvu que ce soit la Côte d'Ivoire car en 1968 aussi ils avaient battu l'Éthiopie, pays organisateur, de surcroît en demi-finales et après prolongations. C'est

aussi ce qui s'était passée en 1974 où Ndaye et les siens avaient écarté l'Égypte après prolongations et après avoir été menés (0-2).

Le samedi 3 février dernier, au Stade de la Paix à Bouake, la Côte d'Ivoire a éliminé le Mali au terme d'un match renversant. Réduit à 10 avant la fin de la première période, la Côte d'Ivoire a remonté toutes les difficultés pour arracher son ticket pour les demi-finales face au Mali (2-1).

Dans l'autre demi-finale, le Nigeria sera opposé à l'Afrique du sud qui s'est qualifiée en éliminant le Cap-Vert aux tirs au but (2-1, 0-0 ap) à Yamoussoukro.

Lentement mais sûrement la CAN Côte d'Ivoire 2024 va vers son dénouement. Il y aura sûrement plein de leçons à tirer. Malgré quelques points noirs notamment dans l'arbitrage on aura vécu une compétition spectaculaire avec pas mal de surprises. Toutefois, il reste encore quatre matchs pour tirer la conclusion finale.

Merlin Ebalé

Session du comité de la Fécofoot

LE FOOTBALL CONGOLAIS NE RENONCE PAS

C'est vrai que le sport congolais, dans son ensemble, est enrhumé. Mais le Comité exécutif de la fédération congolaise de Football a, pour sa part, tenu sa première session de l'année le jeudi 25 janvier dernier au siège de la Fécofoot. La réunion a été placée sous la présidence de Jean Guy Blaise Mayolas, le patron du football congolais.

Les membres du comité exécutif ont eu, à l'occasion, à se pencher sur seize points inscrits à l'ordre du jour. Mais, dans son mot d'ouverture, le président de la fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas, s'est félicité de la disponibilité et du dévouement des membres du comité exécutif dont la présence massive témoigne de leur engagement à se mettre résolument au service du football.

Il les sent prêts à déployer leurs forces, leur énergie et leur savoir-faire à contribuer efficacement à la promotion et au développement du football. En fin, Jean Guy Blaise Mayolas a saisi cette opportunité pour formuler à l'endroit des participants ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2024. Après quoi il a demandé aux membres du comité exécutif de s'investir de façon conséquente dans l'examen des documents qui leur ont été soumis.

Alors le comité exécutif a adopté avec amendements aussi bien l'ordre du jour que le procès-verbal de la dernière session du comité exécutif tenue le 31 Août 2023. Il a aussi été retenu la date de la prochaine assemblée générale de la



Un ordre du jour qui présage des lendemains meilleurs pour le football

fédération congolaise de Football. Assemblée qui se tiendra le 9 Mars 2024 à Sibiti. Quant à l'examen du règlement financier, du règlement intérieur, du statut standard des ligues, la mise en place de la commission électorale, la mise en place des commissions juridictionnelles, l'adoption du rapport d'activités 2023 l'adoption du budget 2024 et la mise en place de la ligue nationale de football féminin tous ces points ont été renvoyés à la session du comité exécutif qui se tiendra le 17 février

2024 à Brazzaville. Les assemblées générales des ligues départementales se tiendront à partir du 10 avril 2024. Chacune de ses assemblées générales sera présidée par un membre du comité exécutif désigné à cet effet. Le calendrier y relatif sera adopté en comité exécutif en sa session du 17 février 2024. Par ailleurs le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale et, par la suite, désigné des auditeurs externes indépendants.

Au regard de ses prestations jugées satisfaisantes, le cabinet Moore a été reconduit. Au niveau des divers, il a été retenu ce qui suit. D'abord la fédération congolaise de football a désigné un membre du comité exécutif pour assister au tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2025. Tirage au sort qui finalement a été reporté à fin février au Caire. Le délégué de la fédération congolaise de football devait être accompagné d'un cadre du département en charge des sports. La date du 25 février

2024 a été retenue comme celle du démarrage de la phase-retour du championnat national direct ligue 1. C'est le 15 février 2024 que devra démarrer le championnat national ligue 2 qui se jouera en aller et retour. Mais c'est seulement lors du comité exécutif du 17 février prochain que sera retenue la date de démarrage du championnat de football féminin. Le contrat de l'entraîneur-sélectionneur soumis au contreseing du président de la fédération congolaise de football a fait l'objet d'un certain nombre d'observations qui ont été retournées au cabinet du ministre des sports. Toutefois, le président de la fédération s'est réservé le droit de signer le dit contrat.

L'équipe nationale des U20 a été retenue pour disputer le tournoi de football des prochains jeux africains eu égard à sa performance de quart finaliste lors de la dernière CAN des U20. En ce qui concerne le site de construction du centre médico-sportif, il est en voie de cession à la fédération congolaise de football. Enfin, les Diabes-Rouges U20 (dames), elles participeront du 12 au 15 février prochain à Douala (Cameroun) au tournoi de l'Unifac de la catégorie.

Merlin Ebal

RÉFLEXION

UN VRAI PARADOXE

Dans le domaine du sport, comme chacun sait, seule la victoire est jolie. Voilà pourquoi nous autres, évangélistes de service, ne cessons de tirer sur la sonnette d'alarme quand le navire emprunte la voie de l'échec. Malheureusement il est formellement établi que nous prêchons dans le vide. Or, dans le sport, les résultats parlent en langage facilement déchiffrable par tous. Car quand ils sont bons, ils suscitent le bonheur mais quand ils sont mauvais c'est plutôt la grimace. En la matière, tout le monde ne rêve que de gagner. Mais cela implique un savoir-faire. Car, dans le sport, la chance et le hasard n'ont jamais

longue vie. Mais c'est une chose que le Congolais, à tous les étages, tarde à comprendre.

Et c'est pour cela, sans doute, que le syndrome de la médiocrité colle à notre peau. Nous savons tous que du 8 au 24 mars 2024 auront lieu à Accra (Ghana) les treizièmes jeux africains de l'histoire. Il s'agit là d'un rendez-vous où l'Afrique sportive procède, tous les quatre ans, à une évaluation des tendances à l'échelle des valeurs. Le Congo, qui était entré dans le top 10 du classement continental en 2015 à Brazzaville, a été très vite « chassé » quatre ans plus-tard à Rabat (Maroc). Son problème c'est qu'il s'obstine à considérer le sport de haut niveau

comme simple loisir. Il reste accroché à la logique du baron Pierre de Coubertin selon lequel « l'essentiel est de participer » alors que tout le monde, aujourd'hui, en est désormais au « plus vite, plus haut, plus fort ». Ainsi, pour tout le monde, il s'agit maintenant de mesurer l'évolution depuis Rabat 2019.

Mais le Congo, à quoi peut-il s'attendre? Le pronostic, à vrai dire, est limpide. Car, il n'y a pas si longtemps, le patron des sports mettait en place une commission pour identifier les maux qui rongent ce secteur. Au lieu d'être en phase finale de la préparation, on était plutôt revenu à la case départ. Objectivement, honnêtement, sur quelles disciplines sportives pourrions-nous espérer en mars prochain dans la capitale ghanéenne? Et pourtant, on a eu pratiquement cinq ans pour se préparer. Nous autres, évangélistes

de service, avons pris la peine de le rappeler de façon constante. Mais il paraît que nous ne faisons que douter du soleil car la chance et le hasard nous promettaient paraît-il monts et merveilles à Accra.

Il est vrai que le sport est un domaine imprévisible mais de là à compter seulement sur la chance et le hasard, c'est une faiblesse plutôt blâmable en plein 21^e siècle. C'est même un énorme paradoxe que d'aller à une si rude bataille sans préparation, aucune. Dans notre for intérieur nous savons tous ce qui pourrait se passer dans la capitale ghanéenne. Il serait par conséquent plus prudent de préparer le peuple sportif à un échec programmé même si, au fond de nous-mêmes, il y aura quand même cet espoir secret de voir le pays éviter le ridicule.

Georges Engouma